



LE RAPPORT **D'ACTIVITÉS**
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

2015







« 2015 est une année qui restera marquée par le lancement de beaucoup de nouveaux projets : la mission de préfiguration de l'Agence de Développement Economique, le Contrat Local de Santé, la réfection d'une école par commune d'ici la fin de la mandature ou encore la construction de nouveaux locaux pour le centre technique, sur le terrain qui jouxte le centre de transfert, à La Teste. L'actuel terrain du Pôle Environnement, situé avenue Vulcain, accueillant la nouvelle caserne des pompiers de La Teste.

Dès mon élection au poste de Présidente de la COBAS, j'ai clairement affiché une de mes priorités, partagée par les trois autres Maires de notre Agglo : le doublement de l'axe A660-RN250. Première avancée : ce dossier a été inscrit au Contrat de Plan Etat Région. Ce dispositif est un outil privilégié de coordination de l'action de l'Etat et de la Région. A travers lui, sont reconnues les priorités partagées en matière d'aménagement et de développement des territoires sur la période 2015-2020.

Il convient de rappeler que la COBAS s'était engagée seule à financer les études préliminaires, aujourd'hui, nous avons fait un grand pas en avant. L'Etat va financer paritairement avec la COBAS les études de détail post déclaration d'utilité publique, évaluées à 1 500 000 €. Ces dernières

2015 : l'Agglo prépare l'avenir du territoire

seront donc financées à 50 % par l'Etat et à 50 % par la COBAS. Et ces crédits sont clairement fléchés. Toutes les conditions sont réunies pour avancer sereinement et pragmatiquement sur ce dossier essentiel pour notre Agglo.

2015 marque également un tournant pour les trois services publics délégués que sont les transports, la valorisation des déchets et l'eau potable. Ce sont des dossiers stratégiques, complexes, qui ont demandé beaucoup de travail et qui engagent l'Agglo pour plusieurs années.

En premier lieu, la **DSP (Délégation de Service Public) transport** a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015. La prolongation des négociations a permis à la COBAS d'obtenir une offre économique bien plus avantageuse et c'est finalement Transdev qui assurera l'exploitation de notre réseau de transports collectifs à compter de 2016. Jusqu'à la fin du mois de décembre, l'offre de transports est restée inchangée mais de nouveaux circuits et de nouveaux bus seront mis en place dès le mois de janvier 2016. L'objet du nouveau contrat est d'harmoniser le réseau, d'avoir une tarification unifiée, adaptée et de renouveler le parc de véhicules. Un pass jeunes sera créé afin de permettre aux moins de 26 ans de se déplacer librement

sur l'Agglo, en empruntant indifféremment les bus scolaires, le réseau urbain ou encore le train.

Lors du Conseil Communautaire du 29 janvier 2015, les élus ont décidé de ne pas renouveler la DSP concernant la **gestion du centre de valorisation des déchets** du Teich. Ce service a donc été repris en gestion directe par l'Agglo dès le 26 août. L'objectif de reprise du contrôle sur l'ensemble des filières concernées est de gagner en efficacité et de réaliser des économies d'échelle au sein du Pôle Environnement. Les agents qui travaillaient précédemment pour le délégataire ont été intégrés aux effectifs de la COBAS de façon pérenne.

Concernant l'**eau potable**, les élus ont décidé de mettre fin à la DSP en cours de façon anticipée au 31 décembre 2015. Le Conseil Communautaire du 27 février a fait le choix de relancer une nouvelle Délégation de Service Public sur la base d'un nouveau cahier des charges. L'année 2015 s'est conclue par la signature de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de l'Eau Potable. Après 3 mois de négociations avec les entreprises et un avis favorable de la Commission Eau, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité l'attribution de la nouvelle DSP à la société

Veolia Eau, qui a créé, à la demande de la COBAS, une société d'édition de SEEBA et ce pour une durée de 12 ans, à compter de janvier 2016. Une nouvelle marque sera lancée : So'Bass qui deviendra, en matière d'eau potable, le référent unique pour tous les usagers. Ce nouveau contrat a été négocié au plus juste pour les usagers, avec une volonté de transparence. Il a été élaboré en mettant un accent particulier sur une gouvernance renforcée de la part de la COBAS. Concrètement, cela signifie que l'Agglo va endosser pleinement son rôle d'autorité délégante en effectuant un contrôle constant et régulier du délégataire, afin de s'assurer au quotidien de la bonne exécution des termes du contrat.

Toutes ces décisions s'inscrivent dans une logique d'optimisation des coûts et de réduction des dépenses. Il est de notre devoir de garantir la bonne gestion des deniers publics et de trouver de nouvelles solutions pour compenser les difficultés à venir concernant la baisse des dotations de l'Etat. Vous pouvez compter sur moi pour continuer à gérer les projets et les actions dans ce sens ».

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

LA PRÉSIDENTE



MARIE-HÉLÈNE DES ESGAULX

LES VICE-PRÉSIDENTS



JEAN-JACQUES ÉROLES
Délégué à l'intercommunalité



YVES FOULON
Délégué aux Relations avec l'État



FRANÇOIS DELUGA
Délégué aux Relations avec le Département



JACQUES CHAUVET
Délégué aux Finances et à l'Administration Générale



JEAN-CLAUDE VERGNÈRES
Délégué aux Travaux et Equipements Communautaires



PATRICK MALVAES
Délégué aux Transports, Déplacements et Intermodalité



JEAN BERNARD BIEHLER
Délégué à l'Éducation et à la Formation



XAVIER PARIS
Délégué à l'Emploi, Économique et Promotion du Territoire



FRANÇOISE LEONARD-MOUSSAC
Déléguée à la Solidarité, Santé et Prévention



BERNARD LUMMEAUX
Délégué aux Politiques Culturelles et Sportives Communautaires



MICHÈLE BOURGOÏN
Déléguée à l'Habitat et à la Cohésion Sociale



THIERRY MAISONNAVE
Délégué à la Gestion des Déchets et à l'Environnement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



JEAN-PAUL CHANSAREL
Délégué aux Relations avec les Usagers de la COBAS



DOMINIQUE DUCASSE
Délégué à l'Environnement et au Développement Durable



ANDRÉ MOUSTIÉ
Délégué aux Sports et aux Relations avec les Clubs Sportifs



CYRIL SOCOLOVERT
Conseiller délégué au Service Public de l'Eau

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Arcachon



GENEVIÈVE BORDELEBAT



MARTINE CAUSSARIÉU



EUGÈNE COËURET



YVETTE MAUPILÉ



MAURICE GRANET

La Teste de Buch



ÉRIC BERNARD



CHRISTINE CHARTON



CHRISTINE DELMAS



MONIQUE GUILLON



GRÉGORY JOSEPH



LORETTA LAHON-GRIMAUD



ELISABETH MONTEIL-MACARD



PATRICK DAVET



BRIGITTE GRONDONA



PIERRE PRADAYROL



FRANÇOISE COINEAU

Gujan-Mestras



SYLVIE BANSARD



ANDRÉ CASTANDET



ÉVELYNE DONZEAUD



ANNIE DUROUX



TONY LOURENCO



ELISABETH RÉZER-SANDILLON



SYLVIANE STOME



JEAN-JACQUES GUIGNER

Le Teich



VALÉRIE COLLADO



PHILIPPE DE LAS HERRAS



DANY FRESSAIX

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PAGE 6

- Le Territoire page 6
- Les acteurs page 7
- Les compétences page 8

L'ACTIVITÉ 2015

PAGE 10

- Les grands chantiers page 10
- Politique de Développement Économique page 12
- BASSIN Formation page 17
- Collecte et traitement des déchets page 24
- Environnement : l'eau page 28
- Politique de Développement Durable page 30
- Politique de mobilités page 33
- Politique de l'Habitat page 41
- Politique sportive page 43
- Culture page 44
- Contrat Local de Santé page 46
- Prévention/Solidarité page 46
- Jeunesse et animation vie sociale page 52
- Centre de recueil canin page 55
- Fourrière automobile page 56
- Sécurité des équipements recevant du public page 57

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

PAGE 58

- Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre
territoire de projets page 58
- Les principales actions menées en 2015 page 59

LES RESSOURCES HUMAINES

PAGE 64

- La Collectivité, son profil en 2015 page 64

LES FINANCES

PAGE 66

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

PAGE 71

LA GESTION DE L'INFORMATION

PAGE 73

Le TERRITOIRE

UN TERRITOIRE UNIQUE UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ



Situé à 50 kilomètres de la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Sud Bassin est bordé au nord par le plan d'eau du Bassin d'Arcachon et à l'ouest par l'océan Atlantique. Ce territoire unique et attractif possède un environnement naturel exceptionnel et un patrimoine culturel spécifique (forêt, ostréiculture, métiers de la

mer...). L'Agglomération connaît, par ailleurs, une poussée démographique significative.

Le 7 décembre 2001, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), qui regroupe les communes d'Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras et le Teich, a succédé au District, créé en 1973.

La COBAS s'est dotée de nouvelles compétences afin d'améliorer les équipements et les services rendus à ses habitants.

Aujourd'hui, elle souhaite répondre, au quotidien, aux besoins et aux difficultés des habitants du Sud Bassin tout en préservant un développement équilibré et harmonieux du territoire. ■

POPULATIONS LÉGALES 2013 — Source INSEE

	Superficie	Population (nombre d'habitants)	Résidences principales	Résidences secondaires
ARCACHON	756 ha	10 831	6 165	9 896
LA TESTE DE BUCH	18 020 ha	25 974	11 235	3 478
GUJAN-MESTRAS	5 399 ha	20 853	8 870	1 814
LE TEICH	8 708 ha	7 299	2 770	313
COBAS	32 883 ha	64 957	29 040	15 501

Les ACTEURS

► Le conseil communautaire

En 2015, il est composé de 44 membres désignés par les Conseils Municipaux des quatre communes, à raison d'un représentant par tranche de 1 500 habitants.

- **ARCACHON** : 8 délégués
- **LA TESTE DE BUCH** : 17 délégués
- **GUJAN-MESTRAS** : 14 délégués
- **LE TEICH** : 5 délégués

► Le bureau

Il est composé de 17 membres élus par le Conseil Communautaire dont :

- le Président,
- 12 Vice-présidents (dont les 4 maires),
- 4 Conseillers délégués.

► Les commissions

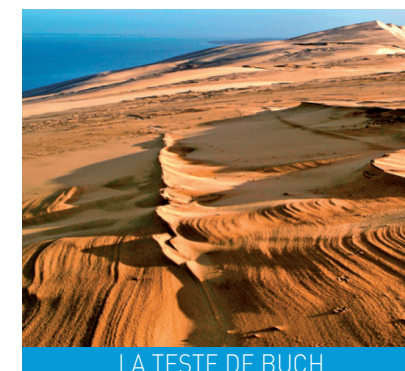
10 COMMISSIONS THEMATIQUES, lieux d'échanges entre les élus, sont composées de 9 membres et présidées par un Vice-président ou le Président :

Elles sont facultatives et créées en fonction des compétences :

- EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE,
- GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT,
- TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS,
- POLITIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES COMMUNAUTAIRES,
- HABITAT ET COHÉSION SOCIALE
- ÉDUCATION ET FORMATION,
- TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET INTERMODALITÉ
- FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
- SOLIDARITÉ, SANTÉ, PRÉVENTION
- EAU POTABLE



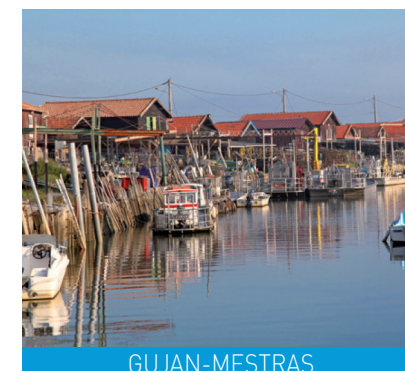
ARCACHON



LA TESTE DE BUCH

7 COMMISSIONS REGLEMENTAIRES conformes au Code Général des Collectivités Territoriales.

- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES,
- COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC,
- COMMISSION D'ÉVALUATION DE TRANSFERT DES CHARGES,
- COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX,
- COMMISSION DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC,
- COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC,
- COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER. ■



GUJAN-MESTRAS



LE TEICH

LES COMPÉTENCES



► Les compétences obligatoires

► Développement économique

- Zones d'activités d'intérêt communautaire,
- aéroport,
- actions de développement économique,
- pépinière d'entreprises.

► Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT),
- organisation des transports urbains,
- transports scolaires.

► Politique de la ville

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD),
- insertion sociale,
- animation locale,
- accueil des gens du voyage : aire de grand passage de la COBAS.



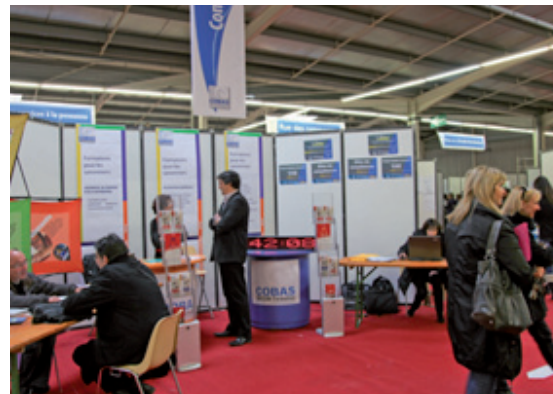
► L'équilibre social de l'habitat

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- actions en faveur du logement social.

► Les compétences optionnelles

- Collecte/élimination/valorisation des déchets,
- eau/production et distribution,
- assainissement (délégué au Siba),
- équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- voirie et parcs de desserte des équipements de la Communauté.





► Les compétences facultatives

► Formation

- Centre de Formation des Apprentis,
- Atelier de Pédagogie Personnalisée,
- Formation Continue.

► Éducation

- Construction et réhabilitation lourde des écoles maternelles et primaires.

► Solidarité/action sociale/santé

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- partenariat avec les associations liées à l'insertion (logement, mobilité),
- CLS Contrat Local de Santé.

► Emploi

- Maison des Saisonniers,
- Mission Locale.

► Sécurité prévention

- Commission de sécurité et d'accessibilité des établissements recevant du public,
- contingent d'incendie,
- cofinancement des casernes de sapeurs pompiers,
- centre de recueil canin,
- fourrière automobile. ■



LES GRANDS CHANTIERS



› Etudes pour le doublement de l'axe A660/RN250, un dossier qui démontre enfin

Le premier comité de pilotage s'est tenu le 23 janvier 2015 au siège de la COBAS, sous la présidence de Mme la Sous-Préfète. Le périmètre de l'étude a été examiné depuis Césarée jusqu'à la fin de la RN 250, soit quatre carrefours giratoires. L'étude est confiée à un prestataire privé et pilotée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), service de l'Etat.

Des réunions techniques se sont tenues régulièrement. La COBAS était présente ainsi que les Communes et le Département. Au cours du premier comité de pilotage, il a été rappelé qu'il s'agit de déterminer les causes des dysfonctionnements actuels, de proposer et comparer différentes solutions d'aménagements sur le réseau national mais aussi sur le réseau local. Enfin, l'étude

comprend la dénivellation des carrefours giratoires de Césarée et de La Hume.

Comme l'a demandé le Maire d'Arcachon, il reste à compléter cette étude par une autre portant sur la route départementale qui va de la sortie Dune du Pyla à l'entrée d'Arcachon. L'Etat n'est pas compétent sur cette portion. La COBAS a donc sollicité le Président du Conseil Général. Des contacts et réunions sont d'ores et déjà intervenus avec le Maire de La Teste, cette route départementale étant sur sa commune.

Ce dossier est inscrit au Contrat de Plan Etat Région, il s'agit donc d'une priorité en matière d'aménagement du territoire. Pour rappel, la COBAS s'était engagée seule à financer les études préliminaires or l'Etat va financer paritairement avec la COBAS les études de détail post déclaration d'utilité publique, évaluées à 1 500 000 €. Ces dernières seront donc financées à 50 % par l'Etat et à 50 % par la COBAS. Ce dossier, majeur pour le territoire en termes de qualité de vie mais aussi de développement économique, avance donc enfin.

DES
ÉQUIPEMENTS
STRUCTURANTS
POUR DES
SERVICES
TOUJOURS PLUS
QUALITATIFS

- Les grands chantiers
- Politique de Développement Économique
- BASSIN Formation
- Collecte et traitement des déchets
- Environnement : l'eau
- Politique de Développement Durable
- Politique de mobilités
- La politique de l'Habitat
- Politique sportive
- Culture
- Prévention/Solidarité
- Contrat local de santé
- Jeunesse et animation vie sociale
- Centre de recueil canin
- Fourrière automobile
- Sécurité des équipements recevant du public



› Rénovation d'une école pour chacune des quatre communes

La COBAS a souhaité engager des efforts financiers conséquents pour la rénovation d'une école par commune, d'ici 2020 afin de mettre les enfants dans les meilleures conditions de réussite et d'offrir à la communauté éducative des conditions de travail optimales. Les quatre Maires ont décidé de rénover ou reconstruire une école sur leur commune avec des locaux plus fonctionnels, conviviaux et dotés de tous les équipements modernes, notamment en matière de nouvelles technologies.

Zoom sur les projets :

La ville d'Arcachon, a choisi de réhabiliter l'école du Moulleau. Le programme a déjà été élaboré. Au cours de l'année 2015, un concours a été organisé pour la désignation d'un architecte. La Mairie de La Teste de Buch a quant à elle fait le choix de reconstruire l'école maternelle Victor Hugo sur le site de l'ancienne salle

du Captalat, située Chemin des Dames. Un programme est en cours d'élaboration.

Pour la commune du Teich, ce sera l'école maternelle du Delta qui bénéficiera d'une réhabilitation. Le programme est en cours d'achèvement.

A Gujan-Mestras, Madame le Maire, a naturellement choisi l'école primaire Jules Ferry dont la programmation avait été élaborée sur la précédente mandature. Il s'agit du projet le plus avancé à ce jour. Les travaux ont débuté au mois de juillet 2015. Les enfants ont été accueillis dès la rentrée de septembre à l'accueil de loisirs de la COBAS, situé à La Hume, en bordure de plage. L'école actuelle va être entièrement détruite pour faire place à de nouveaux locaux qui seront répartis sur un rez-de-chaussée et un étage.

La COBAS a également assuré la modification des préaux de l'école des Mouettes à Arcachon. Au Teich, l'école du Delta a bénéficié de travaux relatifs à la restructuration des moyens de chauffage.

› Pistes cyclables

Très engagée en faveur de la multi modalité et de la mobilité douce, la COBAS, année après année, étend son réseau de pistes cyclables.

En 2015, **la piste située à Pereire**, réalisée il y a de nombreuses années, a fait l'objet d'un entretien spécifique du fait de sa dégradation. 190 mètres linéaires ont fait peau neuve au mois de mars.

L'Agglo a engagé de nouveaux travaux de pistes cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements : **250 mètres linéaires ont été créés allée du Haurat et 450 mètres linéaires rue de l'Yser, à Gujan-Mestras.**

Ces opérations visent à améliorer le confort des usagers et à sécuriser leurs déplacements.

› Etudes pour un terrain de football synthétique

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », la COBAS prévoit en tant que maître d'ouvrage, **la création d'un terrain de football synthétique sur la commune de Gujan Mestras.** La construction de cet équipement est prévue sur la Plaine des sports Chante Cigale, au sein d'un complexe sportif comprenant déjà différents terrains occupés notamment par le club de football support, le FCBA (Football Club du Bassin d'Arcachon). Ce terrain sera accessible non seulement au club de football communautaire, mais aussi aux collèges et lycées du territoire, pour une utilisation en journée. L'engagement de cette opération nécessite de procéder auxancements de certaines consultations telles que notamment la maîtrise d'œuvre. ■

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le service développement
économique a accueilli
89 porteurs de projet

ÉCHANGER
POUR PLUS
D'EFFICACITÉ

› LA COBAS agit pour l'innovation et l'emploi

► Créer un véritable service d'initiatives et de développement économique

En garantissant des conditions optimales d'accueil et de développement pour les entreprises, la COBAS se positionne comme facilitateur en matière de développement économique (création, reprise, développement, implantation). Le service développement économique a accueilli 89 porteurs de projet lors de cette année 2015. Ils ont bénéficié lors de cette rencontre d'un accompagnement, d'un soutien ou d'une réorientation vers les acteurs du développement économique ou vers un expert.

► Vers la création d'une agence de Développement économique BA2E (Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre Expansion)

L'année 2015 a aussi été l'année de la mission de préfiguration de l'agence de développement économique qui prendra le relais sur l'action économique au cours de l'année à venir.

COBAS, COBAN, Communauté de Communes du Val de l'Eyre se sont mobilisés autour de ce projet commun porté par l'Agglo.

L'agence a pour objectif d'optimiser le développement économique du territoire et l'emploi, en contribuant à créer des conditions favorables à l'implantation des entreprises. L'agence constituera un outil partagé de coordination et d'assistance pour l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Ses missions :

- Accueillir et conseiller les entreprises
- Accompagner la création, la reprise, la transmission et le développement
- Mettre en place des partenariats avec les acteurs du développement économique et de l'emploi
- Accompagner les démarches du développement économique territorial
- Représenter et promouvoir le territoire en tant que destination économique

► Développement d'une base de données des disponibilités foncières bâties et non bâties

BA2E va gérer un site internet pour faciliter l'installation des entreprises :

Celui-ci recensera et permettra de géolocaliser les disponibilités foncières économiques (patrimoine bâti et non bâti), sur les 17 communes du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Ce site permettra d'avoir une vision globale de la vie économique locale et des possibilités de développement et d'implantation pour les entreprises. Il centralisera des informations sur les filières

du territoire, les différentes formations, l'habitat, le transport, les pépinières d'entreprises, le contexte économique, le tourisme, les voies de communication.

► Partenariats

Comme chaque année la COBAS a soutenu et a été partenaire du challenge du jeune créateur organisé par le Club d'Entreprises DEBA. La COBAS a également été l'un des partenaires principaux du Salon nautique d'Arcachon.

► Une Pépinière en action

Après 6 ans d'activité, la Pépinière d'entreprises a déjà vu passer entre ses murs une petite trentaine d'entreprises. Elle accueille à ce jour 8 jeunes entreprises dans des secteurs aussi variés que l'architecture navale, la sécurité et l'hygiène dans les entreprises, les énergies renouvelables, cabinet thermique, la conception de kite de traction, la conception de bateaux hybrides... La Pépinière d'entreprises propose non seulement un hébergement, mais surtout un accompagnement aux porteurs de projets. 15 sessions de formations et des ateliers sur



différentes thématiques liées à la création et au développement des entreprises ont été réalisées en 2015, 96 porteurs de projet et chefs d'entreprise ont bénéficié de ces animations.

Cet outil de développement économique est en lien avec les partenaires économiques tels que les Chambres consulaires, le club d'entreprise DEBA, l'armée, le groupement d'employeurs...

► La COBAS s'engage pour le Très Haut Débit

Le Très Haut Débit est un outil indispensable pour l'avenir et pour le développement économique du territoire.

Le très haut débit offre des capacités d'accès à internet bien supérieures à celles



Contact
Pépinière
d'entreprises
05 57 15 23 80

de l'ADSL, une meilleure qualité de services et une rapidité d'échange d'informations

Depuis 2009, la COBAS s'est très largement engagée dans le déploiement de la fibre optique car elle souhaitait offrir à ses entreprises un réseau numérique performant pour renforcer leur compétitivité.

Aussi en février 2011, en partenariat avec le Syndicat Gironde Numérique, une dorsale irrigant le territoire de la COBAS sur 90 km a été mise en place.

Forte de cette réalisation et pour limiter les zones grises, la COBAS a décidé d'agir en faveur des usagers en proposant sur le territoire l'implantation de Nœuds de Raccordement de Montée En Débit : NRA MED dont 5 sont effectifs depuis mars 2015. Ces

NRA MED permettent ainsi d'augmenter la puissance en haut débit pour les particuliers.

Le besoin des usagers grandissant et dans un souci d'équité territoriale, la COBAS a sollicité le syndicat GIRONDE NUMERIQUE pour étudier le déploiement de 7 nouveaux NRAMED qui seront en fonctionnement pour 2017.

La réalisation de ces opérations de montée en débit se décompose en deux tranches :

Tranche 1 – montée en débit de 3 NRA MED pour un montant de 441 453 € HT répartis de la manière suivante :

- En investissement la somme de 390 357 € HT,
- En fonctionnement la somme de 51 096 €

Tranche 2 – quatre études techniques de localisation pour des opérations supplémentaires de montée en débit.

La COBAS a clôturé ses opérations de NRA MED et réfléchit au déploiement de la fibre à l'abonné.

› Le salon des saisonniers

La jeudi 26 mars 2015 s'est tenu au Parc des Expositions de La Teste de Buch le 14^e Salon des Saisonniers.

- Le salon est organisé par la COBAS dans le cadre du programme d'action de la **Maison des Saisonniers**. Le partenaire principal dans cette action est Pôle Emploi qui se charge des contacts avec les employeurs, des offres et de l'organisation des stands où se tiendront les rencontres « candidats-employeurs ».
- Cette démarche partenariale est soutenue financièrement par la COBAS et les co-financeurs de la Maison des Saisonniers, la Région, l'Etat, la CdC du Val de l'Eyre, la ville de Marcheprime, la COBARC et le Fonds Social Européen.



14^e SALON DES SAISONNIERS 26 MARS 2015
De 9 h à 16 h • Parc des Expositions • LA-TESTE-DE-BUCH

CAMPINGS
HÔTELLERIE RESTAURATION
SERVICES
COMMERCES
GRANDE DISTRIBUTION
SERVICES À LA PERSONNE

La diversité des emplois

www.agglo-cobas.fr
Renseignements : 05 56 83 66 24

- **Public concerné :** toute personne en recherche d'emploi (saisonniers, jeunes, adultes...)
- **La rencontre avec des employeurs qui recrutent :** 300 offres d'emploi en libre consultation, à pourvoir pour l'été. Environ 45 recruteurs présents.
- **Des secteurs d'activités diversifiés :** Hôtellerie, restauration, campings, loisirs, services à la personne, commerces et services, grande distribution...
- **Des informations et des conseils :** une quarantaine de partenaires informait les visiteurs sur le thème retenu cette année : « la diversité des emplois ». Il s'agit pour les saisonniers d'être en mesure de travailler durant 12 mois en pratiquant différents métiers, dans des lieux géographiques divers.
- **Le salon était organisé en trois espaces distincts :** emploi, formation et vie quotidienne.
- Chaque secteur d'activités était représenté dans une allée où les recruteurs tenaient des stands.



Le 14^{ème} Salon des Saisonniers s'est tenu le 26 mars 2015

**300 offres d'emploi
45 recruteurs présents**



- Les offres étaient affichées devant chaque allée où les conseillers Pôle Emploi orientaient les candidats.
- Les recruteurs étaient directement accessibles sur leurs stands. Les candidats devaient se rendre au Salon munis de plusieurs CV. Ils pouvaient ensuite effectuer des entretiens de présélection de 10 à 15 minutes, suivis par un second rendez-vous, après le Salon, pour confirmation de l'embauche.
- **A noter que les candidats qui n'avaient pas de CV ni de lettre de motivation ont pu préparer ces documents à l'espace Conseil Entretien. Ils ont également reçu dans cet espace des conseils sur la façon dont ils devaient mener leur entretien d'embauche.**



BASSIN FORMATION



DES FORMATIONS
SUR MESURE,
À TOUS LES ÂGES
DE LA VIE

L'année 2015 de BASSIN formation se décline en deux semestres marqués par des tendances presque opposées.

Un premier semestre qui s'inscrit dans le droit fil de 2014 et de ses effets avec notamment ses incertitudes, l'application des réformes en cours, une baisse nationale des recrutements par l'alternance, des appels d'offres régionaux déterminants.

Un deuxième semestre qui voit une augmentation des recrutements en alternance, une augmentation sans précédent de l'intérêt pour le BTS, l'obtention des deux marchés publics de formation importants malgré la concurrence avec des organismes locaux et régionaux.

L'application de la réforme de la formation professionnelle a eu pour effet de ralentir



l'activité de la formation continue sur le 1^{er} trimestre de l'année. Il a fallu attendre le dernier semestre pour s'assurer qu'un nouvel élan était en train de prendre.

Comme chaque année, différentes journées de séminaire d'ingénierie pédagogique ont rassemblé les équipes dans un esprit constructif et productif.

En 2015 encore, BASSIN Formation tire son équilibre, sa résistance aux adversités et son adaptation aux multiples changements et évolutions qui impactent nos missions.

Enfin, 2015 est l'année du 10^e anniversaire de l'installation de BASSIN Formation à La Teste de Buch. L'occasion de parcourir cette récente et riche histoire et de saluer toutes celles et ceux qui ont contribué à faire du Centre de formation de l'Agglo ce qu'il est aujourd'hui, les

2015 : 10 ans
que Bassin formation
est installé à la
Teste de Buch



**89 % de réussite
aux examens**

personnels toujours très impliqués, les partenaires institutionnels et les acteurs économiques qui furent plus de 4 000 sur cette période, sans oublier les 9 000 stagiaires reçus et formés.

En cultivant les valeurs qui sont les nôtres au bénéfice des publics que nous accueillons et formons, des entreprises, du territoire, nous nous devons de poursuivre notre démarche d'innovation engagée sur le plan pédagogique autour de l'individualisation avec notamment API, mais aussi l'APP. Plus que jamais, optimiser et développer constituent les axes des efforts et de la créativité collective de BASSIN Formation

► CFA — Formations en Alternance Jeunes 16-25 ans (Apprentissage et Contrat Pro)

► Effectif : 343 jeunes dans
7 filières de formation dont
281 Apprenti(e)s

Après 2 années consécutives de baisse des effectifs, la promotion 2015 avec les nouvelles entrées de septembre marque un retour à

une situation plus favorable. En 2013 et 2014 nous avons subi une diminution légèrement supérieure au niveau régional et national, et là, nous avons une augmentation plus importante qu'au niveau régional et national. Le phénomène le plus remarquable tient à la forte sollicitation pour les BTS.

► Cet accroissement n'est cependant pas homogène et repose sur des comportements différents selon des filieres économiques

- Le commerce tous niveaux passe de 31 % à 38 % de l'effectif global de l'alternance au CFA grâce au BTS, avec une légère augmentation en CAP et une stabilisation en BAC Pro
- L'Hôtellerie & Restauration augmente légèrement avec 23 % mais toujours avec une stabilisation basse en CAP Restaurant
- La Coiffure diminue notamment en Mention + Brevet Professionnel et passe de 17 % à 14 %
- La Maintenance Automobile passe de 14 % à 9 % du fait essentiellement du BAC Pro
- La Maintenance nautique baisse également à 7 %

- La Filière Marée se maintient à 6 % des effectifs

► La répartition par Niveau en évolution

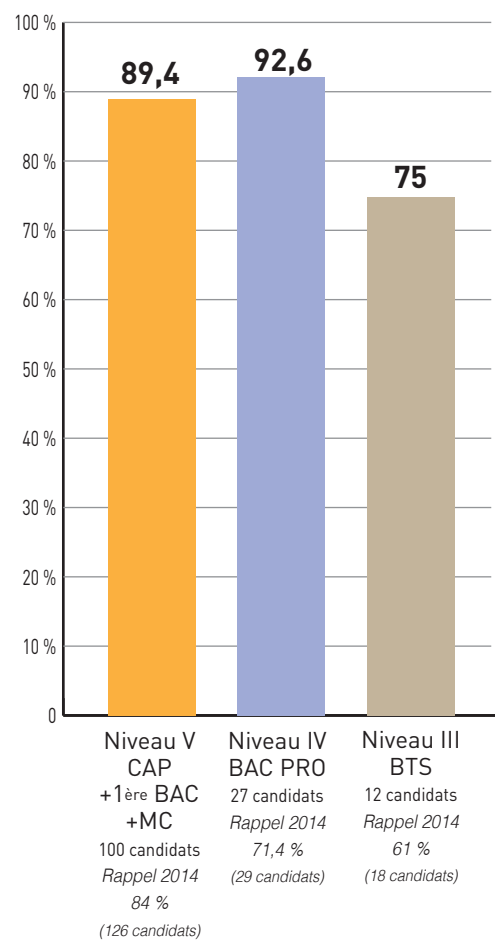
- 58 % (contre 61 % en 2014) **Niveau V** (CAP et Mention)
- 23 % (contre 28 % en 2014) pour le **Niveau IV** (BAC Pro et Brevet Professionnel)
- 19 % (contre 11 % en 2014) pour le **Niveau III** (BTS) avec un doublement de l'effectif

Examens : Les résultats sont très bons sur le plan général et par niveau avec une réussite de 89 % (118 admis sur 139 inscrits et 133 présentés rappel 2014 : 127 admis sur 173 inscrits et 163 présentés)

Une analyse fine des résultats reste à produire en comparaison des données académiques, mais aussi des positionnements initiaux pour les CAP notamment dans le cadre d'API.

Le phénomène observé en 2014 de candidats non présentés ou éliminés ne s'est pas reproduit cette année dans les mêmes proportions ; de 10,4 % de la totalité des candidats, nous passons à 5 % cette année (6 dont 5 en CAP).

RÉPARTITION PAR NIVEAU (en pourcentage)



► Avec API, un projet innovant en évolution permanente (*Apprentissage en Parcours Individualisés*)

Engagée en 2011, cette nouvelle organisation de la formation pour les jeunes apprentis de CAP évolue d'année en année.

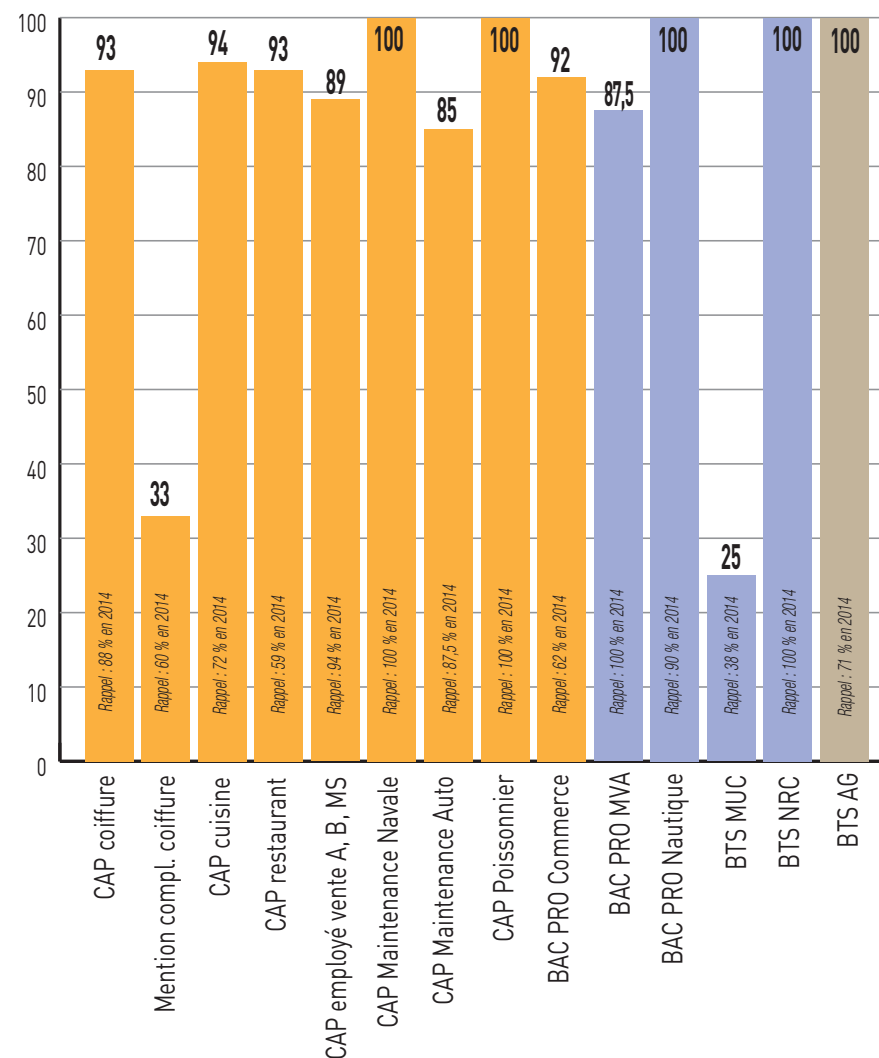
Originale car propre à BASSIN formation, cette organisation permet de mieux prendre en compte les besoins de chaque apprenti au travers d'un parcours plus individualisé.

D'un emploi du temps groupe classe, nous sommes passés à un emploi du temps par apprenti en évolution tout au long du cursus.

Cette nouvelle organisation donne satisfaction aux apprentis et aux formateurs.

L'innovation de cette 3^e version a été de réduire la semaine à 4 jours avec l'ajout de 2 semaines par an. Cette version expérimentale ne sera pas reproduite dans la version 4 qui sera à l'œuvre en septembre 2016 afin de simplifier l'alternance avec les entreprises.

RÉPARTITION PAR DIPLÔME (en pourcentage)





L'APP a dispensé
47 182 heures
de formation

API, c'est pour les CAP le fer de lance de l'innovation pédagogique des équipes concernées.

► Taxe d'Apprentissage

La réforme de la Taxe d'Apprentissage a eu un impact négatif en 2015 avec une collecte légèrement inférieure à 250 K€ et donc une baisse de près de 60 000 €.

Les 3 principales causes identifiées sont les suivantes :

- Un effet mécanique lié à la baisse d'effectif apprentis (moins d'apprentis ; moins d'entreprises, moins de versements)
- L'absence de dotations sur dossier-projet du fait de la nouvelle structuration des Organismes Collecteurs de Taxe – (OCTA)
- Une redistribution des fonds relativement aléatoire de ces mêmes nouveaux OCTA

La mise en place d'une nouvelle démarche de Collecte à BASSIN Formation avec le recrutement d'une assistante Gestion Relation Clients qui pour partie va développer avec la direction une procédure de démarchage et de recherche de fonds plus incisive.

Effet attendu en juillet 2016.

► 1^{re} participation réussie au Concours du Meilleur(e) Apprenti(e) de France

A la demande des apprentis et de l'Equipe, BASSIN Formation s'est engagé à préparer et présenter 5 Apprenti(e)s préparant le CAP Poissonnier à ce prestigieux concours.

L'épreuve Régionale, organisée et réalisée à BASSIN Formation a permis de remporter 2 médailles d'or. Une des 2 apprenti-e-s concernées s'est présentée à l'épreuve nationale en juillet dont elle est revenue en or (seuls 4 des 13 candidats nationaux ayant été consacrés Meilleur Apprenti de France). Une fierté pour cette jeune apprentie, mais aussi pour les parents et employeurs, pour ses formateurs et toute l'Equipe du CFA.

► D'autres projets

- **Mobilité européenne** : l'intégration d'un collectif de CFA de la nouvelle grande Région pour travailler ensemble la mobilité européenne des apprenti(e)s.
- **Création d'un collectif** de 5 CFA composé du CFA Agricole de Gironde, celui du Lot et Garonne, le CFA de l'industrie Agroalimentaire, le CFA de la CCI de Bordeaux, et le CFA COBAS pour créer des passerelles et ainsi favoriser et faciliter la mise en place de parcours permettant à des apprentis d'évoluer d'une filière à l'autre en évoluant du niveau CAP au niveau post Bac.

► Demande d'ouverture de nouvelles formations

Demande d'ouverture du BAC Pro Poissonnier Ecailler Traiteur pour offrir une perspective d'élévation et de spécialisation et la qualification pour les jeunes et les entreprises de la filière transformation et commercialisation des produits de la mer.

Demande d'ouverture par le Partenaire CFA Agricole pour son antenne installée à BASSIN

formation de la formation CAP SAPVER initiant localement la filière Service à la Personne.

Cette formation sera réalisée en partenariat CFA Agricole et BASSIN Formation.

Ces deux demandes ont reçu l'accord de la Région et seront mises en œuvre en septembre 2016.

► Une cérémonie de remise des diplômes qui prend de l'ampleur

Réalisée en novembre cette année sur le magnifique site de l'hippodrome mis à disposition par la Ville de La Teste, cette soirée fut l'occasion de féliciter et d'honorer tous les jeunes diplômés. Un plaisir et des émotions partagées entre tous les participants.

► Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP)

L'activité de l'APP BASSIN Formation COBAS en 2015 : une légère baisse d'activité mais de belles réussites

Du fait de la mise en place de la réforme de la Formation professionnelle, un temps de

latence a immobilisé nationalement l'appareil de formation avec notamment un effet retard de mise en œuvre opérationnelle des nouvelles dispositions.

- L'APP BASSIN Formation COBAS a répondu en juillet 2014 à l'appel d'offres du Conseil Régional regroupant les heures des 2 marchés antérieurs Etat et Région pour 2015 et l'a obtenu face à une concurrence importante. Un succès pour l'Equipe qui a permis cette réussite.

Cette action a été montée en partenariat avec l'Insup à Biganos et l'Association Eyre d'Envol à Belin Beliet. BASSIN Formation COBAS est mandataire de ce marché.

Le marché comporte 34 650 heures dont 23 500 heures seront assurées par l'APP sur les sites de La Teste de Buch et Andernos les Bains soit le 2/3 du marché. La réalisation du marché s'étale sur 13 mois du 1^{er} mars 2015 au 31 mars 2016

- Le pluri financement, hors COBAS, s'est élevé à 265 600 €, une baisse de 14 % due à la mise en place de la Réforme de la Formation professionnelle

La participation de la COBAS a permis d'accueillir 75 personnes pour 3 580 heures

Sur l'année, 554 personnes ont été accueillies en formation

L'APP a dispensé 44 398 heures de formation soit un parcours moyen de 80 heures

► Résultats Tests, Examens et Concours

- 36 personnes ont présenté des sélections d'entrée en formation (sous forme de tests, examen ou concours) : 60 % de réussite.
- 6 personnes ont passé un examen professionnel : 6 réussites
- 8 ont passé un concours : 6 réussites

Concernant la passation des unités de l'Union professionnelle (Comptabilité niveau 2 et 3, Texteur et Tableur), 63 % de réussite sont à noter. 6 personnes ont obtenu le Titre professionnel ASCA

► Public accueilli

- 339 demandeurs d'emploi.
- 63 salariés
- 14 personnes, sur d'autres financements dont individuels payants



264 stagiaires
accueillis

► La Réforme de la formation professionnelle avec la mise en place du Compte Personnel de Formation

BASSIN Formation, pour répondre aux attentes de la Réforme de la Formation Professionnelle, et plus particulièrement avec la mise en place du CPF pour lequel les formations doivent être certifiantes, est habilité pour préparer et inscrire les personnes aux certifications PCIE pour la bureautique et TOEIC pour l'Anglais. Par ailleurs, les modules du titre professionnel Assistant de Comptabilité et d'Administration permettent également de répondre à cette obligation pour la comptabilité

► Activité Formation Continue 2015 de BASSIN Formation

L'activité Formation Continue de BASSIN Formation COBAS est en augmentation en 2015 avec la progression des contrats de professionnalisation sur les BTS notamment.

Notre développement se confirme notamment en formation continue dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie

restauration et des produits de la mer.

Par ailleurs, le centre étoffe son offre de prestations par son référencement ou son habilitation à mettre en œuvre différents dispositifs : CQP (Certificat de Qualification Professionnelle de branche), Titres professionnels de niveau CAP et Bac du Ministère du travail, Préparation Opérationnelle à l'Emploi, Agrément HACCP pour la restauration commerciale...

- 264 stagiaires accueillis (324 700 euros de recettes)

► Formations intra/inter pour salariés d'entreprises (12 695 €)

53 salariés du territoire ont bénéficié d'une action de perfectionnement courte (de 1 à 3 jours), dont 16 dans le cadre de la formation réglementaire de l'HACCP restauration commerciale et 24 en tant que saisonniers de l'hôtellerie restauration.

► Contrats de professionnalisation (221 554 €)

103 stagiaires ont été accueillis en contrat de professionnalisation pour la préparation aux

BTS Management d'Unités Commerciales, le BTS Négociation Relation Clientèle, le Brevet Professionnel Coiffure et la préparation aux Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Vendeur Produits Frais Traditionnel.

► Actions des financeurs publics réalisées en sous-traitance pour d'autres organismes de formation (73 395,00 € et 99 stagiaires accueillis)

En sous-traitance pour l'INFA de Gradignan et pour le compte de Pôle Emploi, BASSIN Formation a animé une nouvelle formation de Pizzaiolo, avec 12 demandeurs d'emploi accueillis et 13 338 € de recettes.

Le renouvellement de la formation d'Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA) en partenariat avec la Chambre de Métiers a permis d'accueillir 8 conjoints ou responsables d'entreprises artisanales du territoire et de générer 26 124 € de recettes.

Enfin, cette année encore, BASSIN Formation a maintenu son activité avec l'AFEC d'Arcachon et l'INSUP de Parentis



pour la formation de demandeurs d'emploi dans les métiers de la vente et du commerce (30 200 € et 70 stagiaires).

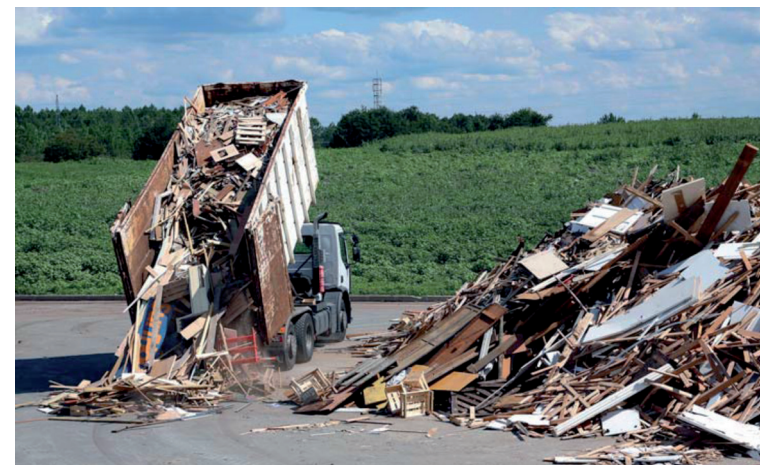
► Parcours Individuels (17 064 € accueillis)

8 stagiaires ont préparé une formation diplômante dans le cadre d'un parcours individuel de formation **dans les métiers de la cuisine, de la poissonnerie et de la coiffure**.

L'organisation pédagogique des 3 activités de BASSIN Formation (CFA, APP et Formation Continue) et le travail conjoint des équipes permet de répondre à une demande croissante de parcours individuels de formation diplômante pour des personnes en reconversion. ■



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



DES SERVICES
PERFORMANTS
SUR UN
TERRITOIRE
STRUCTURÉ

► Présentation générale

- 64 821 habitants permanents en 2015 (population légale INSEE 2012)
- Taux de valorisation (matière et organique) des DMA (hors gravats et inertes) : 53 %
- Taux de valorisation en déchèterie (hors gravats et inertes) : 77 %

► Les 5 principaux flux de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) collectés

- Ordures ménagères résiduelles et assimilées : **23 300 tonnes**
- Emballages recyclables : **5 413 tonnes**
- Verre : **3 149 tonnes**
- Biodéchets et déchets verts (en porte-à-porte) : **9 732 tonnes**
- Apports en déchèteries : **22 829 tonnes**

► Bilan de l'année 2015

- Reprise en régie directe de l'exploitation du centre de valorisation du Teich, fin août 2015.
- Lancement des études préalables à la construction du nouveau Pôle Technique Environnement.
- Poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME :
 - Distribution de 501 composteurs individuels supplémentaires,
 - Etude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite,...)
 - Mise en place du compostage collectif en pied d'immeuble et dans les campings
- Mise en place de la collecte séparative des meubles à la déchèterie d'Arcachon (REP Eco-mobilier)

- Mise en place de 5 nouvelles bornes enterrées pour la collecte des bouteilles en verre, portant le parc actuel à 49 colonnes enterrées
- Acquisition de matériel de collecte : 2 bennes à ordures ménagères (BOM) et 1 polybenne,
- Pose de garde-corps règlementaires sur l'ensemble des déchèteries pour lutter contre le risque de chute

➤ Répartition des tonnages traités par la COBAS par filière (hors gravats et inertes)

- Valorisation matière : 23 %
- Valorisation organique (compostage) : 33 %
- Enfouissement (stockage classe II) : 44 %

Services en régie (154 agents) pour la collecte des déchets en porte-à-porte, la gestion des déchèteries, le garage, le centre de transfert, le centre de valorisation et le transport de certains flux de déchets.

➤ Evolution des quantités collectées entre 2014 et 2015

Stabilisation des tonnages de déchets ménagers et assimilés (DMA ou déchets des ménages) entre 2014 et 2015, avec :

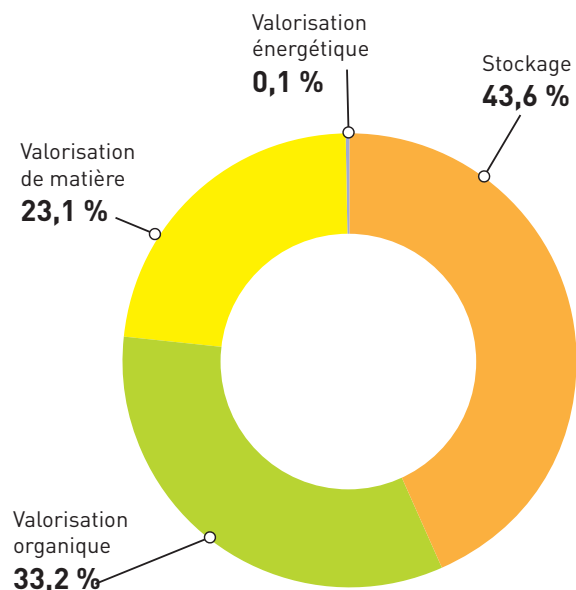
- Une augmentation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectés en porte-à-porte, observée tout au long de l'année : + 4 % ;
- Une augmentation des tonnages d'emballages recyclables (+ 1 %) et du verre (+ 4 %) ;

- Une baisse des tonnages de déchets de jardin collectés en porte-à-porte : - 10 % ;
- Stabilisation des tonnages de déchets collectés en déchèteries.

Forte augmentation des tonnages de déchets assimilés (professionnels et administrations) entre 2014 et 2015 (+ 19 %) qui s'explique notamment par l'augmentation des tonnages collectés en déchèterie professionnelle avec la reprise en régie du centre de valorisation au Teich.

TOTAL DES DÉCHETS TRAITÉS PAR LA COBAS 83 004 T	Déchets des ménages (porte à porte)	15 759	OMR	31 212	38 %
		5 413	Emballages		
		9 732	Bio-déchets		
		308	P/P Encombrants		
	Déchets des ménages Déchèteries & points d'apport volontaire	22 829	Déchèteries	25 978	31 %
		3 149	Verre		
	Déchets assimilés Professionnels & Administration	7 571	Redevance spéciale	25 814	31 %
		13 627	Professionnels		
		4 396	Communes		
		220	Varech		

**MODES DE TRAITEMENTS
DES DÉCHETS GÉRÉS PAR
LA COBAS (hors gravats et
inertes)**



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (EN EUROS HT)

Fonctionnement			
Total dépenses réelles	12 573 805 €	Total recettes réelles	16 940 868 €
Autofinancement	1 886 733 €	Opérations de transfert	44 991 €
Total des dépenses	14 460 537 €	Total des recettes	16 985 859 €
Excédent de fonctionnement	2 525 322 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	2 086 760 €	Total recettes réelles	985 184 €
Opérations de transfert	44 991 €	Autofinancement	1 886 733 €
Opérations patrimoniales	-	Opérations patrimoniales	-
Total des dépenses	2 131 751 €	Total des recettes	2 871 917 €
Excédent d'investissement	740 166 €		
Total des dépenses de l'exercice	16 592 288 €	Total des recettes de l'exercice	19 857 776 €
Excédent de l'exercice 2014	3 265 488 €		



» La reprise en régie du Centre de Valorisation des Déchets

Le centre de valorisation des déchets non dangereux est situé sur la commune du Teich.

Il a été repris en régie (gestion directe) par la COBAS le 26 août 2015. Il était précédemment exploité (depuis 1997) par une entreprise privée dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). Les élus ont fait ce choix unanime car l'expertise de la COBAS en matière de gestion des déchets n'est plus à démontrer, c'est même son cœur de métier. Les 8 agents d'exploitation du délégataire ont été repris par la COBAS, en CDI. Par ailleurs, la reprise en régie va permettre de réaliser des économies et d'aller encore plus loin dans le processus de valorisation.

La valorisation des déchets végétaux et bio-déchets

Sur le site, se trouve une plate-forme de bio-valorisation de 27 400 m² avec séparation des déchets valorisables en compost et des déchets valorisés en « bois énergie »

La déchèterie professionnelle

Permet de réceptionner et de trier les déchets des artisans et professionnels :

- Déchets Industriels Banals (DIB)
- Ferrailles
- Déchets de démolition
- Bois...



environnement : L'eau POTABLE en 2015



UNE NOUVELLE
DÉLÉGATION DE
SERVICE PUBLIC A
ÉTÉ SIGNÉE AVEC
LA SOCIÉTÉ
VÉOLIA EAU

LE 18 DÉCEMBRE 2015, POUR
UNE DURÉE DE 12 ANS.

› Description de la filière et des installations

- **Plus de 41 063 abonnés**, nombre d'habitants desservis 64 821
- Volume d'eau consommé dans l'année **5 363 619 m³**
- **10 installations** de production d'une capacité totale de 36 838 m³ par jour avec 11 forages profonds et une prise d'eau dans le Lac de Cazaux-Sanguinet
- **10 stations de pompage** et de surpression ;
- **15 réservoirs** ou châteaux d'eau d'une capacité totale de stockage de 20 850 m³,
- **949 kilomètres** de canalisations.

› Qualité de l'eau

▸ Qualité de l'eau

Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques ARS	100 %
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques ARS	100 %

› Avis sanitaire global réalisé par l'Agence Régionale de la Santé Aquitaine

BACTERIOLOGIE et PHYSICO-CHIMIE : 100 % des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

> Taux de rendement de la ressource

Rendement net d'utilisation

$$\frac{\text{(volume consommé total)}}{\text{(volume produit)}}$$

 = rendement du réseau



77,6 %



Les travaux neufs réalisés par la C.O.B.A.S. dans le cadre de l'exercice 2015 sont présentés dans le tableau suivant :

Commune	Lieu de l'installation	Description
INSTALLATIONS		
GUJAN MESTRAS	Forage de LA HUME	Réhabilitation et régénération du forage n°2 de la Hume
GUJAN MESTRAS	Réservoir de LA HUME	Réhabilitation de l'étanchéité du réservoir de la Hume
TOUTES COMMUNES	Forages de DESBIEY, CABARET, PISSENS, PASSERELLE, CAPLANDE 1, LIBERATION, CAONE	Diagnostic structurel et fonctionnel de 7 forages
RESEAUX ET BRANCHEMENTS		
LA TESTE DE BUCH	Rue de Sécary / Impasse Bisserié	Renouvellement de 169 ml de canalisation
LA TESTE DE BUCH	Allée Guilhem / allée Valmont Bal - CAZAUX	Renouvellement de 355 ml de canalisation
GUJAN MESTRAS	Avenue des Loisirs	Renouvellement de 630 ml de canalisation
LE TEICH	Avenue Coulet	Renouvellement de 213 ml de canalisation
GUJAN MESTRAS	Reprise branchement Golf	Réhabilitation de 78 branchements
GUJAN MESTRAS	Allée des Bruyères	Renouvellement de 325 ml de canalisation

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROTÉGER
LE TERRITOIRE
en accompagnant
son DÉVELOPPEMENT

› GIP Littoral Aquitain

► Le suivi du trait de côte

Le littoral aquitain, qui s'étend sur près de 270 km, est divisé en deux entités distinctes : la côte sableuse au nord du Cap St Martin à Biarritz, et la côte rocheuse au sud. Le risque d'érosion n'y est pas le même : sur la côte sableuse, on parle d'un aléa érosion marine, et sur la côte rocheuse d'un aléa mouvements de terrain. Cependant, qu'elle soit marine ou liée à un mouvement de falaise, l'érosion est inéluctable et généralement irréversible.

La définition d'une « Stratégie de gestion du trait de côte » a été identifiée en 2009 comme l'une des missions prioritaires pour le GIP Littoral Aquitain. Pour mener à bien cette réflexion, le BRGM et l'ONF (pour le compte de l'Observatoire de la Côte Aquitaine

et à la demande du GIP Littoral Aquitain) ont développé des outils et connaissances permettant d'estimer la position du trait de côte aux horizons 2020 et 2040. L'aléa érosion côtière (érosion marine sur la côte sableuse et mouvement de falaise sur la côte rocheuse) est donc désormais connu sur la quasi-totalité du littoral aquitain.

Après un long processus de consultation des scientifiques, des services de l'Etat et des collectivités en 2010 et début 2011, un rapport final « Caractérisation de l'aléa érosion de la côte Aquitaine dans le cadre de l'étude stratégique de gestion du trait de côte » a été publié en Aout 2011. Il présente une cartographie de l'aléa érosion de la côte Aquitaine aux horizons 2020 et 2040 et selon les échelles régionale et locale pour les 3 sites de Lacanau, Contis et Ciboure.

Retour sur une démarche innovante et présentation des principaux résultats

En septembre 2012, le GIP littoral aquitain présentait la première stratégie régionale de gestion du risque d'érosion côtière. Parmi les actions lancées pour mettre en œuvre cette stratégie figurait une réponse à l'appel à projets national sur la relocalisation des



activités et des biens, lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

La Teste-de-Buch : vers une recomposition de l'offre touristique

Le site - atelier de la Teste-de-Buch concerne les 5 campings de la commune situés derrière l'emblématique dune du Pilat. Ce site est soumis à une inexorable avancée dunaire et/ou une érosion marine sous l'effet du mouvement des passes du bassin d'Arcachon. Le projet de relocalisation ambitionne la réimplantation sur le territoire d'activités économiques et de capacités d'hébergements indispensables au

fonctionnement touristique pour compenser à **moyen - long terme** cette perte inéluctable.

Les études réalisées à La Teste-de-Buch ont permis d'une part d'améliorer le niveau de connaissance de l'aléa et donc de clarifier les enjeux de relocalisation, et d'autre part d'identifier 3 images contrastées de développement touristiques pour compenser cette perte annoncée. La menace pour les activités économiques n'étant avérée qu'à long terme (il devrait rester 75% des surfaces des campings en 2040) cela devrait permettre de disposer de suffisamment de temps pour organiser une évolution des

caractéristiques des hébergements dans une logique d'adaptation de l'offre aux nouvelles pratiques touristiques.

► Energies Marines Renouvelables (EMR)

Une feuille de route EMR pour l'Aquitaine

L'objectif du conseil régional d'Aquitaine est de préparer un écosystème favorable à l'accueil de projets structurants autour desquels organiser la filière EMR, aux niveaux socio-économiques, financier et industriel, en s'inscrivant dans les grandes échéances nationales (AMI, ADEME,...). Cette feuille de route permet de mobiliser l'expertise des partenaires de la région sur le sujet des EMR : Aquitaine Développement Innovation (ADI) sur l'identification des acteurs de la chaîne de valeur et la structuration de la filière, le Port de Bayonne, le GIP Littoral aquitain sur les questions d'acceptabilité sociale....

La feuille de route finale est en cours de validation.

Etude de positionnement stratégique

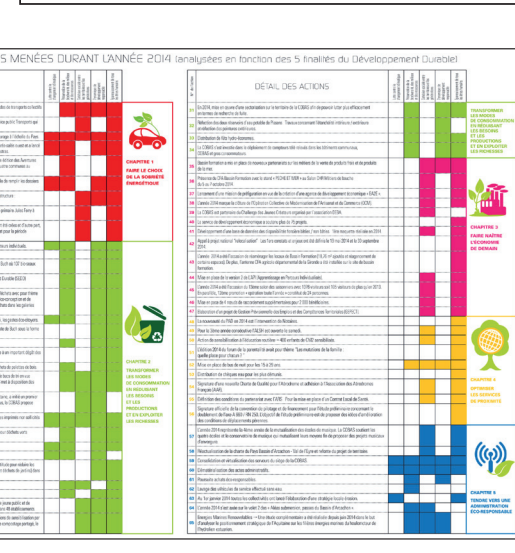
Pour finaliser la feuille de route régionale, une étude complémentaire est réalisée depuis Juin 2014, dans le but d'analyser le



Concernant le houlomoteur, le gisement et le potentiel identifiés sont immenses en Aquitaine, et la remise de l'étude sur les potentiels a suscité un fort intérêt des acteurs qu'ils soient régionaux ou locaux.

.....

De manière formelle, ce rapport fait état



LA POLITIQUE DE MOBILITÉS

UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DES SERVICES PUBLICS DES TRANSPORTS DEPUIS LE 15 JUIN 2015



Synthèse Rapport d'activité 2015 du 1^{er} avril 2015 au 13 juin 2015

› Transports urbains

Le réseau de transport en commun est composé de deux systèmes de transport différents : le réseau intercommunal Baïa et le réseau de navettes de centre-ville Eho ! Ce dispositif est complété par un système de transport à la demande (TAD).

De plus, afin de renforcer l'intermodalité sur son réseau de transport, la COBAS a établi des partenariats avec la SNCF et l'UBA (Union des Bateliers Arcachonnais) afin que les usagers puissent passer d'un mode de transport à l'autre avec le même ticket.

L'année 2015 est l'année du renouvellement de la DSP aussi ce rapport d'activité prendra en compte la période du 1^{er} avril 2015 au 13 juin 2015.



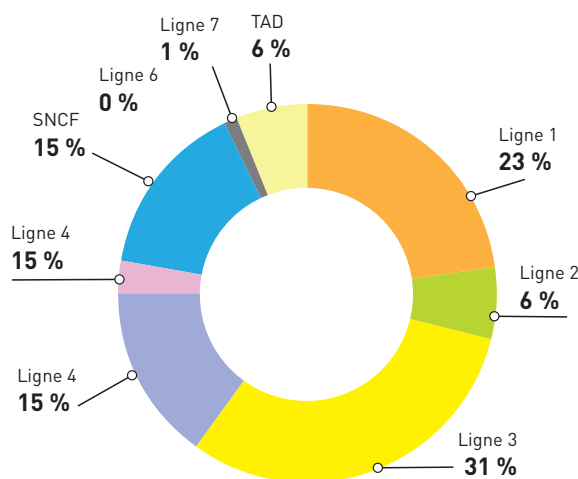


► Le réseau Baïa

La fréquentation est de **81 351 voyages** et la répartition s'établit comme suit :

- **lignes Baïa** : 64 090 voyages
- **Transport à la demande (TAD)** : 5 029 voyages
- **SNCF** : 12 232 voyages

Le pourcentage de fréquentation des principales lignes est :



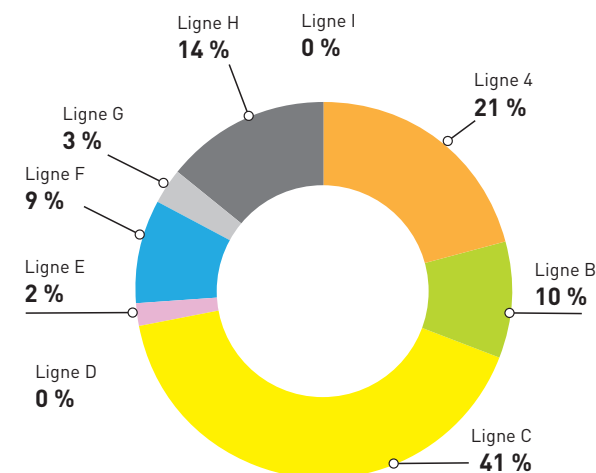
Les lignes 3 et 1 restent sans conteste les lignes fortes du réseau BAIA.

► Le réseau Eho!

En 2003 les bus Eho ! faisaient leur apparition à Arcachon. Depuis 2010, chacune des quatre communes possède ses propres bus qui circulent sur un circuit prédéfini au sein de la ville. Neuf circuits constituent le réseau Eho !

La fréquentation totale est de **47 971 voyages** et s'établit comme suit :

- **Boucle A** (Gare d'Arcachon-Moulleau) : 10 229 voyages
- **Boucle B** (Gare d'Arcachon-Ville d'hiver) : 4 513 voyages
- **Boucle C** (Gare d'Arcachon-Aiguillon) : 19 623 voyages
- **Boucle D** (Centre ville La Teste) : 145 voyages
- **Ligne E** (Centre ville de Gujan-Mestras) : 1 046 voyages
- **Ligne F** (Gare de Gujan-Médiathèque) : 4 499 voyages
- **Ligne G** Le Teich : 1 253 voyages
- **Ligne H** (Gare de la Teste-Cazaux) : 6 555 voyages
- **Ligne I** (Centre ville-Marché -Oustalet) : 110 voyages



Le réseau ého ! demeure dominé par les lignes C & A, qui enregistrent cette année encore près des 3/4 des voyages. Le tiercé de tête est complété (comme depuis 2010) par la ligne H (Cazaux).



► Les recettes

Entre avril et mi-juin 2015, les recettes se sont élevées à 60 460 € TTC.

La croissance des recettes est largement portée par les Carnets de 10 Pass 1 Voyage. Introduit au début du printemps 2014, en remplacement du Pass 10 Voyages, ce titre a conquis une clientèle plus large qu'auparavant, en grande partie grâce à sa souplesse d'utilisation.

► Assistance technique

La COBAS a décidé de l'évolution de son Système d'Information Voyageurs en SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs). Cette évolution permet un suivi en temps réel des véhicules, un contrôle a posteriori des services et du bon respect des horaires.

► Les ressources humaines

Au 13 juin 2015, les effectifs s'élèvent à 40,84 salariés Equivalents Temps Plein.

L'effectif global est identique à 2014, il est réparti de la manière suivante :

- 38 conducteurs (36 à temps complet et 2 à temps partiel)
- 1 mécanicien

- 2 chargées de clientèle,
 - 1 responsable adjoint d'exploitation,
- Par ailleurs, 3 agents d'encadrement sont mis à disposition par Transdev.

► Le parc de véhicules

- Le parc est composé de 34 véhicules et d'un véhicule sous-traité assurant la ligne 6 l'été.
- La moyenne d'âge du parc est de 7,91 ans.
- 5 minibus sont mis à disposition du réseau pour pallier aux défaillances des véhicules électriques.

► Le bilan Financier

Le total des recettes d'exploitation s'élève à 60 102,42 € HT dont 59 007,76 € HT de recettes directes issues des ventes de titres de transport. L'objectif contractuel de recettes commerciales est atteint.

Le montant de la Contribution Financière Forfaitaire (CFF) versée par la collectivité a été de :

CFF liée à l'exploitation du réseau : 592 170 €
Contribution proportionnelle à l'exploitation du TAD : 55 024,37 €

Les charges

Total produits	707 296.79 €
Charges exploitation	632 699.93 €
Charges calculées (amortissements véhicules, biens)	11 064.04 €
Charges de structure (personnel direction, bâtiment...)	62 687.86 €
Total charges	706 451.83 €
Résultat	844.96 €
Marge	0.12 %

Le résultat financier

Le résultat financier s'établit pour cette période à 844,96 euros HT.



► Transports WI Transport

Baïa propose un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite de la COBAS destiné aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes non voyantes ainsi qu'aux personnes justifiant d'un taux d'invalidité physique supérieur ou égal à 80 %.

Il s'agit d'un transport de domicile à domicile, sur tout le territoire de la COBAS de 7 h à 20 h, 365 jours par an.

Un dossier d'inscription doit être rempli auprès du Centre Communal d'Actions Sociales et doit être validé par une Commission Locale de Gestion.

Le coût du transport est de 2,1€ € par voyage. Chaque client bénéficie d'un accompagnateur de son choix dont le transport est gratuit.

Nb de tickets vendus	242
Nb de transport en fauteuil roulant	218
Nb total de transports	1210
Nb de km parcourus	6994
Nombre moyen de transport par jour	14

22% des clients ont été transportés avec un accompagnateur.

La répartition géographique des clients par commune est la suivante :

- Arcachon : 25 %
- La Teste de Buch : 27 %
- Gujan Mestras : 41 %
- Le Teich : 7 %

La répartition géographique des clients par destination est la suivante :

- Arcachon : 29 %
- La Teste de Buch : 34 %
- Gujan Mestras : 29 %
- Le Teich : 8 %

► Finance et Ratios

Le nombre moyen de transports par jour est de 14 et le temps moyen par client est de 23 minutes pour 5.8 km de distance moyenne parcourue par personne transportée.

Le coût moyen pour un transport est de 30.14 € HT.

Recettes nettes	36 465 €
Charges	29 405 €
Marge nette	7 060 €
Résultat net	476 €

► Constat

La baisse du nombre de transports est principalement liée au transfert des transports médicaux sur l'activité Wi-transport.

La période d'incertitude liée au changement de prestataire a probablement impacté le nombre de réservations. ■

Synthèse Rapport d'activité 2015
du 14 juin 2015 au 31 décembre 2015

► Transports urbains

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a renouvelé sa confiance au Groupe **TRANSDEV** en lui attribuant le contrat de délégation de service public pour 6.5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette nouvelle délégation est signée de changements avec :

- une période (du 14 juin au 31 décembre 2015) de continuité du réseau existant
- la mise en place en janvier 2016 d'un nouveau réseau BAIA unifié

L'année 2015 voit la création d'une société dédiée au réseau BAIA et à la DSP en lieu et place de l'Etablissement Transdev Urbain. La société Transdev Bassin d'Arcachon sera active dès le 1^{er} janvier 2016 et l'activité et les personnels lui seront automatiquement transférés.



► La fréquentation

Sur la période, la fréquentation est établie à **426 673 voyages**

Ligne 1 :	92 573
Ligne 2 :	16 419
Ligne 3 :	73 054
Ligne 4 :	30 402
Ligne 5 :	5 346
Ligne 6 :	3 249
Ligne 7 :	3 173
TAD :	13 551
Bus de Mer :	8 894
Navette A :	33 171
Navette B :	15 060
Navette C :	55 300
Navette D :	587
Navette E :	3 161
Navette F :	12 687
Navette G :	3 907
Navette H :	17 802
Navette I :	426 262
SNCF :	37 925

Nous notons clairement l'attractivité touristique et saisonnière de la ligne 1 qui cumule plus de 35 000 voyages courant août.

La ligne 3 est également fréquentée et confirme bien son caractère de ligne principale du réseau tout au long de l'année.

Les navettes Eho ! d'Arcachon (A, B et C) sont également en forte hausse durant la période estivale et reprennent un niveau comparable aux autres navettes une fois le pic estival passé. La navette C reste très fréquentée toute l'année compte tenu du caractère résidentiel et commercial du secteur l'Aiguillon.

L'utilisation de la ligne TER par les clients du réseau est en progression chaque année.

Le service TAD est « stable » tout au long de l'année et le service a généré plus de 13 000 voyages sur la période.

► La fréquentation par titres

Le ticket unité représente presque 50 % de la fréquentation.

	Fréquentations						
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Abonnement Mensuel Jeunes	3 486	5 670	3 444	3 444	2 562	2 940	1 806
Abonnement Semestriel Scolaires	-	7 791	77 028	41 601	3 822	1 470	147
Pass unité	17 099	46 114	44 489	17 423	12 865	9 243	8 715
Carnet de 10	8 054	20 559	18 438	10 941	8 663	4 736	2 247
Pass mensuel	4 046	3 326	3 669	3 600	3 669	3 806	3 017
Pass unité Tarif réduit	473	562	389	803	340	243	243
Carnet de 10 Tarif réduit	515	1 575	609	578	924	441	378
Pass mensuel Tarif réduit	1 269	1 166	1 063	1 406	1 440	1 577	1 303
Total	34 940	86 762	149 127	79 795	34 284	24 455	17 856

► Les ressources humaines

Au 14 juin 2015, les effectifs s'élèvent à 40,84 salariés Equivalents Temps Plein.

L'effectif global est identique à 2014, il est réparti de la manière suivante :

- 38 conducteurs (36 à temps complet et 2 à temps partiel)
- 1 mécanicien
- 2 chargées de clientèle,
- 1 responsable adjoint d'exploitation,

Par ailleurs, 4 agents d'encadrement sont mis à disposition par Transdev :

- 1 directeur à temps complet,
- 1 directrice adjointe à temps complet (depuis octobre 2015),
- 1 responsable marketing à temps partagé (50 %),
- 1 responsable d'exploitation à temps complet.

► Le parc de véhicules

Le parc est composé de 34 véhicules et d'un véhicule sous-traité assurant la ligne 6 l'été.

L'âge moyen du parc dédié à l'exploitation BAIA est de 6,48 ans au 31 décembre 2015.

L'âge moyen du parc dédié à l'exploitation Eho! est de 9,78 ans au 31 décembre 2015. Il est composé principalement de véhicules électriques qui ne roulent plus.

Le sous-traitant met à disposition pour la ligne 6 l'été, un autocar de 15 ans.

► Le bilan Financier

Les recettes commerciales réalisées sur la période :

Recettes	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Total
Ticket Unité Plein Tarif	9 228	43 918	42 370	16 593	12 252	8 803	8 300	141 464
Ticket Unité Tarif Réduit	128	268	185	383	162	116	116	1 356
10 Voyages Plein Tarif	3 477	15 664	14 048	8 336	6 600	3 608	1 712	53 445
10 Voyages Tarif Réduit	111	600	232	220	352	168	144	1 827
Abonnement Mensuel Plein Tarif	1 337	1 940	2 140	2 100	2 140	2 220	1 760	13 637
Abonnement Mensuel Jeune	753	2 160	1 312	1 312	976	1 120	688	8 321
Abonnement Mensuel Tarif Réduit	210	340	310	410	420	460	380	2 530
Abonnement Semestriel Scolaire	0	1 935	19 126	10 330	949	365	37	32 741
Abonnement Famille du Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Duplicatas de titres	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	15 243	66 824	79 723	39 683	23 851	16 860	13 136	255 320

Répartition charges 2015

60	Achats consommés	185 107,94	8,27%
61	Achats extérieurs	583 268,25	26,06%
62	Autres services extérieurs	558 498,57	24,95%
63	Impôts et taxes	68 546,54	3,06%
64	Charges de personnel	767 843,66	34,30%
65	Autres charges de gestion	-	0,00%
66	Charges Financière	1 041,82	0,05%
67	Charges exceptionnelles	52 083,55	2,33%
68	Dotations aux amorts & provisions	22 081,19	0,99%
69	Participation des salariés & IS	-	0,00%
	Total charges	2 238 471,51	100%

Le poste « achats consommés » est majoritairement composé des consommations de gasoil (77.33 %).

Les achats extérieurs concernent pour 18.96 % les locations de véhicules et pour 40.80 % l'entretien des véhicules.

Les coûts de personnel indirect (Autres services extérieurs) sont composés des facturations du personnel mis à disposition de l'établissement (directeur de réseau 100 %, directrice adjointe 100 %, responsable Marketing 50 % et contrôleur de gestion 25 %). Le coût de PMAD représente 5.64 % du total des charges.

► La contribution financière forfaitaire de la COBAS :

La contribution contractuelle s'élève à 1786 109 € HT pour la période du contrat.

► Le résultat financier

Le résultat financier s'établit, pour cette période du contrat, à - 194 767 euros HT.



► Transports WI Transport

Baïa propose un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite de la COBAS destiné aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes non voyantes ainsi qu'aux personnes justifiant d'un taux d'invalidité physique supérieur ou égal à 80 %.

Il s'agit d'un transport de domicile à domicile, sur tout le territoire de la COBAS de 7 h à 20 h, 365 jours par an.

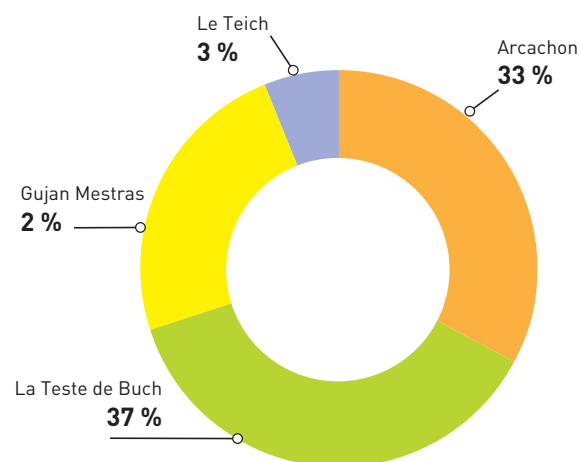
Un dossier d'inscription doit être rempli auprès du Centre Communal d'Actions Sociales et doit être validé par une Commission Locale de Gestion.

Le coût du transport est le même que celui de la gamme tarifaire Baïa. Chaque client bénéficie d'un accompagnateur de son choix dont le transport est gratuit.

Le service TPMR est reconduit avec la société Wi-Transport à l'identique du contrat souscrit précédemment avec la COBAS.

► Quelques chiffres :

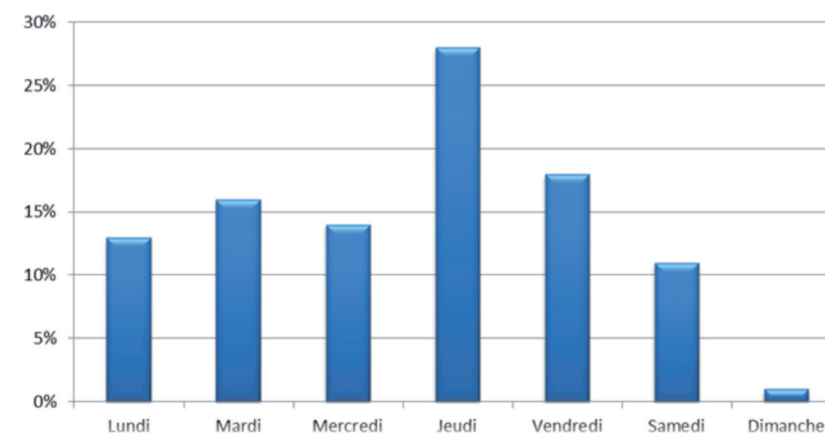
Les 4 communes sont desservies et la répartition des provenances est la suivante :



La commune du Teich compte le moins d'utilisateurs alors que les trois autres communes utilisent le service dans des proportions homogènes.

En termes de lieu de destination, nous observons la même répartition territoriale.

La répartition par type de jour est la suivante :



► Constat

Le service est donc bien utilisé tous les jours de la semaine avec une nette perte d'activité le dimanche. Les services du dimanche ne seront plus actifs à compter de la restructuration de janvier 2016.

› Bus de mer

Depuis 2012, le bus de mer opère la liaison entre le petit port d'Arcachon, la jetée Thiers et la jetée du Mouleau durant les mois de juillet et août. **En 2015, 8 894 passagers ont utilisé ce dispositif.**

Ce service, initié par la COBAS, est mis en place en partenariat avec TRANSDEV dans le cadre de la multi modalité (ticket unique) et avec l'UBA (Union des Bateliers Arcachonnais) qui met à disposition un bateau de transport de passagers d'environ 40 places.

› Objectifs et avantages du bus de mer

- Préserver notre cadre de vie
- Réduire le trafic routier et le temps de déplacement
- Diminuer les nuisances sonores et la pollution
- Proposer un moyen de transport peu onéreux et alternatif à la voiture
- Joindre l'utile à l'agréable en se déplaçant en bateau.

› Fonctionnement et tarifs

La mise en place du bus de mer s'inscrit dans le cadre d'une démarche multi modale.

En effet, la COBAS souhaite encourager l'utilisation de plusieurs modes de transport collectifs avec un seul ticket.

En résumé, avec 1 €, plusieurs possibilités :

- Bus Baïa seul
- Bateau seul
- Bateau + bus Baïa avec le même ticket
- Train* + bus Baïa avec le même ticket (uniquement sur le tronçon Arcachon-Le Teich)

Les titres de transport sont en vente dans les bus Baïa et à bord du bateau.



› Aérodrome

En 2015, l'activité de l'aérodrome enregistre 45282 mouvements.

Le terrain communautaire est toujours l'un des plus importants aérodromes de l'hexagone voué à l'aviation de loisirs. Il bénéficie à ce titre d'un service certifié d'information et d'alerte (AFIS). La nouvelle Charte de Qualité de l'Environnement de l'aérodrome signée en 2014 valide l'engagement de tous ses acteurs et confirme la volonté d'action dans la recherche de mesures visant à atténuer durablement l'impact sonore de l'aérodrome. L'élaboration et la mise œuvre de ces bonnes pratiques sont le plus souvent décidées en Commission Consultative de l'Environnement, témoignant de l'attention toute particulière que porte la COBAS aux effets de l'activité aéronautique sur l'environnement. ■



ASSURER UNE
RÉPARTITION,
ÉQUILIBRÉE ET
DIVERSIFIÉE
DES LOGEMENTS
SUR LES QUATRE
COMMUNES

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COBAS

Le logement revêt une importance capitale. Il est le facteur premier de l'intégration et de l'insertion sociale. C'est un socle qui permet à toute personne de pouvoir trouver un emploi et de construire une vie épanouie. Avoir un logement décent, adapté à ses besoins et à ceux de sa famille, est une question de dignité humaine.

› Les grands objectifs de la mandature en termes d'habitat

L'article 55 de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) relève le taux de logements sociaux à 25 % de l'ensemble des logements de chaque commune, depuis le 1^{er} janvier 2014. Il faut donc mettre en place une politique d'actions cohérentes et concertées avec les communes. Les objectifs doivent être en adéquation avec les besoins

réels des habitants du territoire (taille, coût, localisation). Il faut développer le parcours résidentiel, c'est-à-dire avoir une offre de logements adaptée aux différentes phases de la vie.

› Elaboration nouveau PLH 2016-2021

Durant l'année 2015, le travail s'est déroulé en 3 phases :

- un **diagnostic** mené au premier trimestre a permis d'identifier les forces et les faiblesses de nos quatre communes en termes d'habitat. Ce diagnostic a bien entendu tenu compte des évolutions de population prévisibles.
- A partir des données recueillies dans cette phase, des **grandes orientations ont été identifiées**. L'ensemble des partenaires et les élus se sont réunis pour dégager les axes prioritaires à traiter.
- Dans un troisième temps, **les actions concrètes opérationnelles ont été mises en place pour les six ans à venir**. Ainsi, les jeunes seront au centre toute de l'attention tout comme les personnes âgées qui bénéficieront de logements situés au centre de la ville.

699 000€
de subventions
allouées aux
bailleurs sociaux
pour 174
logements
sociaux

A la suite des rencontres avec les maires et services des quatre communes de la COBAS ainsi que les principaux acteurs en matière d'habitat (DDTM, Conseil Régional, Conseil Départemental, SYBARVAL, bailleurs sociaux,), le cabinet SEMAPHORES a élaboré un diagnostic dressant le bilan du PLH actuel et mettant en avant les points forts et faiblesses du territoire.

Les principaux enseignements de ce diagnostic sont :

La COBAS a concentré les outils de son précédent PLH sur la production neuve. Cela s'est traduit par des rythmes de production supérieurs aux objectifs du PLH et notamment une production de logements sociaux annuelle multipliée par deux permettant de faire progresser le parc social d'un tiers en 4 ans (contrainte imposée par Loi SRU).

La maîtrise publique de cette production se fait principalement grâce au travail de mise en œuvre mené par les communes (utilisation des outils d'urbanisme).

Cependant, malgré une offre plus équilibrée en termes de typologie de logements sur le parc public, la répartition territoriale et l'offre sur l'ensemble du parc locatif (privé/public) n'est pas encore satisfaisante aux regards des attentes.

Les marges de progression de cette diversification passeront par :

- Le foncier et sa mise à disposition
- La question de la mobilisation des outils de maîtrise publique règlementaires et opérationnels.

La spécialisation résidentielle du territoire se poursuit. Les marchés restent tendus, en particulier sur le marché de l'accession neuve qui se ferme aux jeunes ménages.

En parallèle, les ménages se trouvent précarisés par ce marché local.

Les actifs surtout les tranches aux métiers fragiles sont particulièrement vulnérables.

Les jeunes restent principalement touchés par des difficultés pour se loger.

Sur le plan sociodémographique, on note un vieillissement de la population avec une baisse des naissances qui perdure.

La croissance est majoritairement portée par des ménages âgés et aisés, extérieurs au territoire dont résulte une « gentrification » du Bassin.

Ce phénomène entraîne une spécialisation de l'économie locale, source de risques à terme sur le maintien des « forces vives » du territoire.

On note une corrélation entre vieillissement et perte de revenus qui impacte majoritairement le parc ancien de logements. (36 % des propriétaires occupants âgés de plus de 60 ans peuvent être considérés comme des ménages à bas revenus dont 57 % d'entre eux sont des ménages de plus de 75 ans. Ces derniers sont logés dans des logements construits avant 1975, dont un quart avant 1948).

Le croisement des différentes données révèle que près de 5000 ménages seraient potentiellement en situation de « vulnérabilité énergétique ».

Ces éléments ont permis l'émergence des principales pistes d'orientations lors de la deuxième phase d'élaboration du nouveau PLH.

La traduction opérationnelle de ces orientations se fait par l'inscription de 10 actions au futur PLH 2016-2021

➤ Logements sociaux

Pour 2015, ce sont 699 000 euros de subventions allouées aux bailleurs sociaux pour 174 logements sociaux. ■

POLITIQUE SPORTIVE



348 000€ de
subventions

En 2015, à la demande de la Présidente, Mr Lummeaux, Vice-Président en charge des politiques culturelles et sportives, et Mr Moustié, en charge du Sport, ont rencontré individuellement l'ensemble des associations sportives subventionnées par l'Agglo.

Celles-ci sont venues se présenter, faire part de leur fonctionnement, de leurs projets de club à court ou moyen terme et ont abordé leur demande de subvention.

Les élus ont pu ainsi positionner les projets sportifs au regard de la compétence sportive définie par la délibération de décembre 2008, et rappeler quelles étaient les attentes de l'Agglo.

Les subventions attribuées pour l'année 2015 sont les suivantes :

Archers : 5 000 €
ALT Badminton : 1 000 €
Arcachon La Teste Handball : 10 000 €
AST Escrime : 1 000 €
Aviron : 10 000 €
Basket : 5 000 €
Chasse : 20 000 €
FCBA : 100 000 €

GPBAS : 28 000 €

Handball club Teichois : 6 000 €

Le Teich Escalade : 1 000 €

Planeurs : 10 000 € (fléché sur l'achat d'un ULM remorqueur)

RCBA : 60 000 €

SBAR : 40 000 €

Roller Hockey testerin : 1 000 €

Rink Hockey gujanais : 1 000 €

UJBAS : 20 000 €

Union des surfs clubs : 5 000 €

Volley : 4 000 €

Soit 348 000 € de subventions.

› Partenariat communication 2015

La COBAS soutient l'action des associations sportives locales qui organisent des manifestations d'ampleur intercommunale. Ainsi, la Communauté d'Agglomération souhaite-t-elle réaffirmer son engagement en matière sportive, encourager la pratique du sport et contribuer à l'animation sur son territoire. ■



CULTURE

FAIRE DÉCOUVRIR
LA MUSIQUE
GRATUITEMENT

› Mutualisation des médiathèques

Dans le cadre du schéma de mutualisation engagé par la COBAS avec les médiathèques et bibliothèques du territoire, un travail de réflexion est en cours entre les quatre bibliothèques et médiathèques de l'Agglo.

La première étape de cette mutualisation a été de dresser un état des lieux du contenu de l'offre de lecture publique sur le territoire.

Sans toucher aux compétences communales, il s'agit d'optimiser les fonctionnements et les échanges en se basant sur l'actuel existant des quatre communes.

L'intention est de mettre en place un portail internet commun, c'est-à-dire :

- 1 — un agenda commun faisant apparaître les manifestations des quatre sites
- 2 — les infos pratiques : heures d'ouverture, activités, tarifs, géolocalisation
- 3 — des suggestions automatiques, présentation de nouveautés

4 — un catalogue commun permettant la recherche d'un livre dans un des quatre établissements

5 — des ressources numériques : vidéo en ligne, presse en ligne, modules d'auto formation...

6 — les liens (sélection de sites, sites des villes, associations, institutions)

› Musique

Le projet de mutualisation des écoles de musique se poursuit avec de nouvelles actions mises en place cette année.

Pour la cinquième année consécutive, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud soutient les quatre écoles et conservatoire de musique du territoire qui mutualisent leurs moyens afin de proposer des projets musicaux d'envergure.

Dans le cadre d'OPUS BASSIN 2015, deux thèmes musicaux ont été abordés : la clarinette et le jazz.

► La clarinette

► Le Quatuor Vendôme

Le Quatuor Vendôme est composé d'Alexandre CHABOD (1er soliste à l'Opéra de Paris), Nicolas BALDEYROU (Professeur au C.N.S.M. de Lyon, super-soliste à l'Orchestre Philharmonique de Radio France), Julien CHABOD (Clarinete solo de l'Orchestre Victor Hugo Franche Comté et Professeur au C.R.R de Rueil-Malmaison) et Franck AMET (Professeur au C.R.R. Pôle Supérieur de Paris et membre de l'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine).

Samedi 17 janvier 2015

10 h 30 et 15 h 30 – Salle du Tir au Vol – Arcachon

Master Class

20 h 30 – Concert du Quatuor Vendôme

Dimanche 18 janvier 2015

15 h – Salle du Tir au Vol – Arcachon

Concert des élèves

16 h 30 – Grand Ensemble Régional de

Clarinete avec la participation des classes d'éveil de la COBAS.

► Le jazz

► Samy Thiebault quartet

Les artistes : instruments à vent : Samy THIEBAULT, piano : Adrien CHICOT, basse : Sylvain ROMANO, batterie : Philippe SOIRAT.

Samedi 7 février

9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h : Master Class par le Samy Thiebault Quartet

20 h 30 : Concert

1er partie : Ateliers Jazz des Ecoles de Musiques de la COBAS

2e partie : Samy Thiebault Quartet

Salle L'EKLA au Teich

Dimanche 8 février

10 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 15 h 30 : Master Class par le Samy Thiebault Quartet

16 h 30 : Concert

1^{re} partie : Ateliers Jazz des Ecoles de Musiques de la COBAS

2^e partie : Big Band de la Teste de Buch

Salle L'EKLA au Teich



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



QUESTIONS DE SANTÉ QUI TOUCHENT LE TERRITOIRE

La Présidente a souhaité réfléchir, au sein de la Cobas, aux questions de santé qui touchent le territoire.

Pour ce faire, un véritable travail partenarial s'est mis en place pour aboutir **le 25 juin 2015 à la signature de l'accord cadre du CONTRAT LOCAL DE SANTÉ avec la COBAS, l'ARS et une dizaine de partenaires.**

› Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé ?

Le Contrat Local de Santé est un outil de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST) du 21 juillet 2009 (article L.1434-17) :

« la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social »

C'est le cadre juridique et partenarial d'un Projet Local de Santé. Basé sur un diagnostic,

ce projet partagé par les signataires vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. C'est la rencontre entre les priorités régionales et les besoins locaux.

Un contrat local de santé porte sur tous les champs de compétences de l'ARS. Il doit favoriser la participation des habitants et autres acteurs du territoire.

C'est un outil de coordination et de priorisation de projets et d'actions. Son contenu n'est pas la somme des actions des différents signataires, mais la mise en commun de leurs moyens au service des priorités de santé du territoire.

Le CLS fonctionne à moyens constants, en mutualisant les ressources.

Un diagnostic du territoire, réalisé par l'ORSA (observatoire de la santé en Aquitaine) au printemps 2015 a fait apparaître des indicateurs de santé :

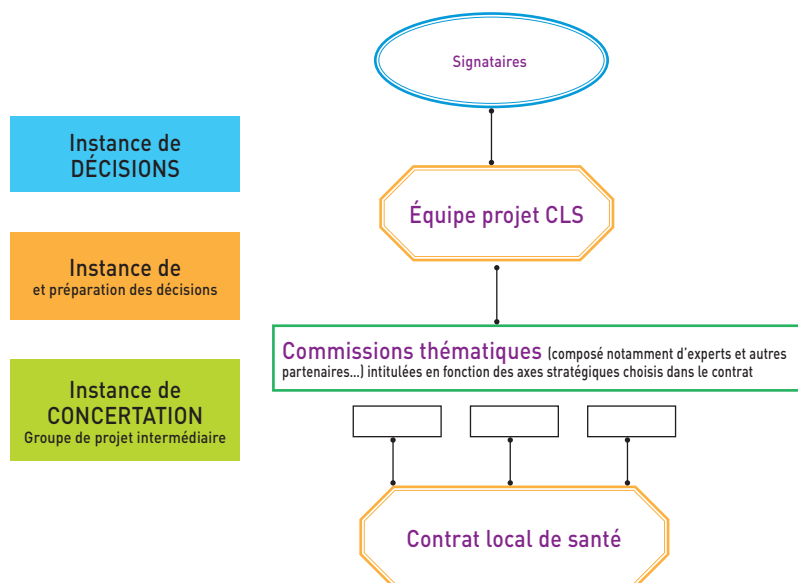
- Un territoire dense et attractif (+ 8000 habitants entre 1999 et 2011)

› Les signataires du Contrat Local de Santé de l'Agglo sont :

- ARS
- COBAS
- Sous-préfecture
- ADAPEI de la Gironde
- Pôle Santé : centre hospitalier
- Pôle Santé : Clinique
- CARSAT
- Centre Hospitalier Charles Perrens
- CPAM
- URPS Aquitaine Infirmiers libéraux
- URPS Aquitaine Médecins libéraux
- Rectorat

- Une population relativement âgée (35% de personnes de 60 ans et plus) et un vieillissement de la population qui devrait se poursuivre
- Des indicateurs de santé favorables sauf pour les affections psychiatriques
- L'alcool et le tabac en cause dans près de 30% des décès prématurés
- Un nombre important de recours aux urgences et une nécessaire concertation pour l'organisation de la permanence des soins

GOVERNANCE DU PROJET DE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE L'AGGLO



L'accord cadre du CLS signé le 25 juin 2015 a validé les 5 axes de travail de la COBAS pour les trois années à venir :

Axe 1: veiller à la continuité et à l'adaptation des services

- A) assurer une offre de soins continue et adaptée aux spécificités du territoire et de ses publics
- B) coordonner et adapter les soins aux spécificités du handicap
- C) développer la prévention et la prise en charge des troubles addictifs.

Axe 2 : promouvoir le bien vieillir et la coordination autour de la personne âgée

- A) coordonner les parcours de soins des personnes âgées et des malades chroniques
- B) prévenir les risques liés au vieillissement
- C) promouvoir l'entraide et l'inclusion sociale des personnes âgées, des malades chroniques et de leur proches

Axe 3: développer l'éducation à la santé auprès des jeunes et soutenir la parentalité

- Ecouter, informer et accompagner les jeunes et leurs proches en matière de santé.

Axe 4: valoriser et soutenir les dispositifs en direction des publics vulnérables

- A) améliorer la prise en charge des personnes précaires et des publics vulnérables
- B) prendre en charge et intégrer les publics handicapés
- C) promouvoir l'entraide et l'inclusion sociale des individus touchés par la maladie mentale et leurs proches.

Axe 5: aménager des cadres de vie favorables à la santé

- A) prévenir les risques sanitaires liés aux activités touristiques
- B) prévenir les risques sanitaires liés aux espèces invasives.

Les différents groupes de travail mis en place avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire se réunissent régulièrement afin de produire des fiches action rentrant dans le champ de chacun des objectifs. ■

Syda Productions



PRÉVENTION ET SOLIDARITÉ

La Cobas a poursuivi son accompagnement des associations d'insertion sociale, professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de prévention et de solidarité sous la forme de subventions de fonctionnement, ou de mise à disposition de locaux avec une prise en charge du loyer et/ou des fluides.

- La saison a commencé le 24 mai pour se terminer le 30 août. 8 groupes ont ainsi été accueillis sur le site de l'aire de grand passage dont la gestion est assurée par le prestataire Vago.

AIDER CHACUN
à TROUVER
sa VOIE

1 029
personnes accueillies
au sein du Bus
Solidaire

› Accueil des gens du voyage : aire de grand passage

- Pour l'année 2015, notre territoire s'est inscrit dans la coordination départementale favorisant une meilleure organisation des demandes et de l'offre proposée pour le grand passage. Confiée à Aquitanis et soutenue par les services de l'Etat, cette démarche pour la saison estivale a également fonctionné pour les places disponibles sur les aires d'accueil.

› Cobas Solidaire : Accueil de jour itinérant

L'année 2015 a confirmé le bon repérage du dispositif tant par les bénéficiaires que par les partenaires. Ce service entièrement financé par la Cobas, connaît après 5 années d'expérience, une forte augmentation de la fréquentation sur les permanences, répondant au besoin d'un public en grande précarité. 1 029 personnes ont ainsi été accueillies dont 676 sur le site d'Arcachon et 353 sur celui de la Teste. Accueil, écoute,

soutien éducatif et social, accompagnements individualisés, ateliers collectifs, prestations d'hygiène sont proposés par une équipe de travailleurs sociaux salariés de l'association laïque du Prado en charge de la gestion sociale du service.

➤ Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance- CISPd

La COBAS a souhaité relancer l'animation du CISPd sur son territoire en collaboration avec l'Etat. L'installation de ce dispositif partenarial a été faite lors de l'assemblée plénière du 10 avril 2015 réunissant les acteurs du territoire : les collectivités territoriales, les représentants des services de l'Etat et les représentants d'associations, établissements, organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, des transports collectifs, du logement, de l'action sociale et des activités économiques.

C'est une instance de coordination locale et partenariale, de concertation, d'échange, de réflexion, d'animation et de propositions

pour la mise en œuvre des actions liées à la prévention de la délinquance et des incivilités, à la tranquillité publique et à la sécurité, au regard des problématiques rencontrées sur le territoire.

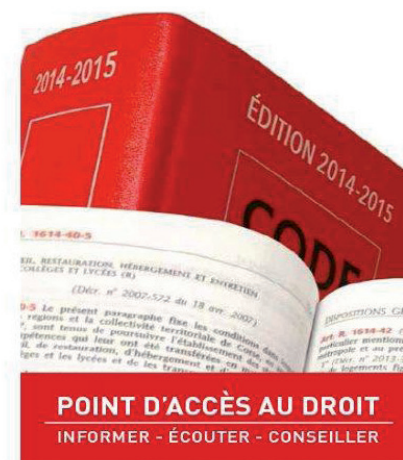
Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les caractéristiques de la prévention de la délinquance à partir des éléments et des problématiques identifiées par chacun des acteurs de l'Agglo.

D'autre part, pour accompagner les services dans l'élaboration du diagnostic partagé « prévention de la délinquance » et la définition du plan local d'actions de prévention, la Cobas a confié au cabinet Aress la réalisation d'un état des lieux caractérisé des faits et des réponses en matière de dissuasion et de prévention des troubles et actes délinquants, et la formalisation du diagnostic et des préconisations autour d'un nombre limité de priorités faisant consensus entre acteurs.

A l'issue de cette analyse de terrain, le Cabinet a élaboré un document de travail, support de réflexion pour les acteurs du territoire.

➤ Point d'Accès au Droit (PAD)

- 1 300 personnes ont bénéficié d'un entretien avec un professionnel dans les locaux du PAD
- Plus de 4 000 appels téléphoniques reçus à la COBAS
- 600 rendez-vous gérés par les services de la COBAS



*Vous avez besoin
d'une information ou
d'un conseil juridique ?*

ACCUEIL ET INFOS
05 57 15 80 20

• Les locaux

- Renouvellement du mobilier des bureaux (octobre).
- Installation par les services techniques de la Ville de La Teste d'un plan incliné facilitant l'accès du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (novembre).

• Les permanences

- Accueil de Monsieur LAFON, nouveau Conciliateur de Justice du canton de Gujan-Mestras en remplacement de Monsieur BILBAULT (avril).
- Installation de la permanence hebdomadaire de la DIRECCTE pour les renseignements sur les questions relatives au droit du travail (décembre).

• Les thématiques abordées

- Droit de la famille : séparation et divorce, garde d'enfant, violences conjugales
- Droit du travail
- Logement : rapports locatifs, problèmes de voisinage
- Relations avec les administrations

Bilan chiffré de l'activité du PAD

	Nombre de permanences	Nombre de rendez-vous	Nombre de bénéficiaires	Dont COBAS		Hors COBAS		rappel 2014 (nombre bénéficiaires)	Evolution / 2014
Agence Départementale d'Information sur le Logement ADIL	33	249	249	209	84 %	40	16 %	221	13 %
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	22		174	139	80 %	35	20 %	167	4 %
Familles en Gironde - Surendettement	22	172	162	132	81 %	30	19 %	230	- 30 %
Conciliateur de Justice M. MONTALIEU	22	152	152	152	100 %			75	109 %
VICT'AID Institut Don Bosco	53	259	123	70	57 %	53	43 %	153	- 20 %
Conciliateur de Justice M.LAFON	23	115	105	105	100 %			92	14 %
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation SPIP	40	505	80	80	100 %			109	- 27 %
Avocats	12	36	36	35	97 %	1	3 %	23	57 %
Délégué du Défenseur des Droits	19	49	30	28	93 %	2	7 %	43	- 30 %
Délégué du Défenseur des Droits	20		43	30	70 %	13	30 %		
Contrôle Judiciaire Socio Educatif Prado		174	20	17	85 %	3	15 %	19	5 %
Groupe de parole (CIDFF-VICT'AID)			16	16	100 %	0	0 %	7	129 %
Réparation Pénale Prado								26	
TOTAL GENERAL :			1 304	1 123	86 %	181	14 %	1 301	0 %

- Surendettement lié à la baisse brutale des revenus du ménage
- Contrôle judiciaire : infractions à la législation des stupéfiants
- Violences volontaires

• Les projets pour 2016

- Nouvelle plaquette de communication
- Les mesures de protection juridique des majeurs (tutelles, etc.) Information/sensibilisation des professionnels du médico-social le mardi 5 avril de 14 h à 17 h, rencontre animée par Jean-Luc YBRES, Président du Tribunal d'Instance d'Arcachon.
- Les rencontres des avocats
Sur le principe des rencontres notariales qui se sont tenues au PAD en 2014, offrir la possibilité à chacun de rencontrer



gratuitement un avocat, dans le cadre d'une journée dédiée. En partenariat avec le Barreau de Bordeaux et les avocats du territoire intervenant déjà au PAD.

- Conférence-débat : la séparation et ses conséquences. Dans le cadre du droit de la famille. Cette problématique fait l'objet de nombreuses questions juridiques auprès des professionnels du PAD. Cette thématique transversale peut mobiliser aussi bien les avocats, les notaires, les associations spécialisées, etc.
- Journée de l'accès au droit. Réunir tous les acteurs du Point d'Accès au Droit à l'occasion d'une journée grand public pour faire connaître les services existants.

➤ Dispositif « chèques eau »

La COBAS est consciente que pour beaucoup de familles, payer sa facture d'eau représente un effort financier important. Aussi offre-t-elle la possibilité de bénéficier de chèques eau qui permettent de régler jusqu'à 50 % du montant de la facture. Pour en bénéficier, il suffit de contacter le CCAS de sa commune.

En 2015, des chèques eau ont été distribués par le délégataire pour un total de 23 455 € répartis comme suit :

VILLES	Chèques distribués	
ARCACHON	3 935 €	17 %
LA TESTE	6 600 €	28 %
GUJAN	8 550 €	36 %
LE TEICH	4 370 €	19 %
TOTAL	23 455 €	

Jeunesse ET animation Vie sociale



DES
STRUCTURES
ET DES
INITIATIVES
AU SERVICE
DES FAMILLES

► Animation jeunesse

► Structures jeunesse

La Cobas a poursuivi son engagement à hauteur de 133 000 euros auprès des structures jeunesse 12-25 ans, des 4 communes : Maison Municipale des Jeunes d'Arcachon, le Pôle jeunesse de la Teste de Buch, le Point Rencontre Animation Jeunes de Gujan et l'Espace Jeunes du Teich.

Au-delà des actions spécifiques menées par chacune des structures, 2015 a vu la réalisation des projets d'intérêt communautaire sur le territoire.

► La piste mobile d'éducation routière

La COBAS a poursuivi son aide technique auprès des quatre communes et de l'Éducation Nationale pour sensibiliser les enfants du primaire (classes de CM2) à la sécurité routière dans le cadre d'un soutien à l'Attestation de Première Education à la Route.

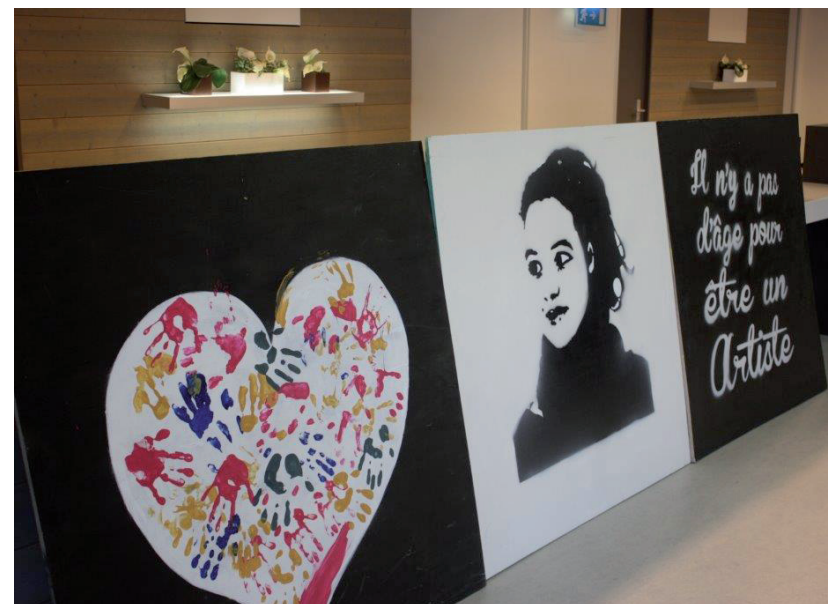
Environ 400 enfants des classes de CM2 des écoles du territoire ont pu bénéficier d'une action de prévention routière grâce à la mise à disposition par la Cobas de ce matériel pédagogique, encadrés par les Polices Municipales et les enseignants.

➤ Forum de la parentalité

Pour cette 4^e édition, cette action partenariale s'est déroulée sur la journée du 17 octobre au Palais des Congrès à Arcachon. Elle a été organisée autour d'un pôle ludique destiné aux enfants et d'un pôle d'information et de prévention pour les jeunes et les parents. Une rencontre -débat sur les questions de



l'adolescence, animée par un psychiatre a permis de réunir un public nombreux de professionnels et de parents.



➤ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Cobas accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Situé à La Hume sur un terrain arboré d'un hectare à proximité immédiate de la plage, c'est un endroit paradisiaque pour les enfants.

BILAN D'ACCUEIL DE L'ALSH

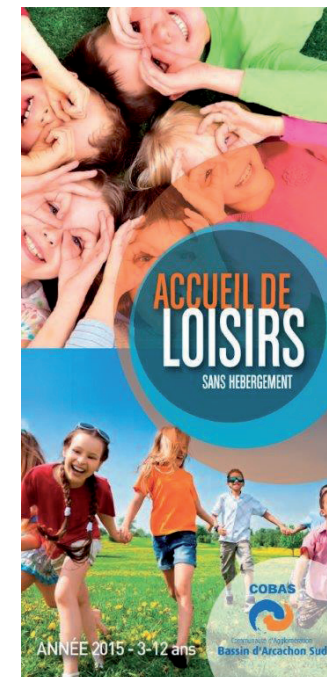
PETITES VACANCES (inscriptions à la journée)

PERIODES	THÈMES	Nombre d'enfants 3 - 5 ans ½	Nombre d'enfants 6 - 12 ans
Vacances d'Hiver	« Le goût, toute une brochette de sens » « Carnaval et jeux sans frontières »	54	70
Vacances de Printemps	« Bienvenue au palais des couleurs » « L'éveil de la nature »	55	75
Mini-séjour Vacances de Printemps Pour les 5-7 ½ ans à Taussat	Multi-activités : vélo, pêche à pied et bassin tactile, ateliers cuisine	13	21
Pour les 9-12 ans à Brugnac	Hébergement sous tipis Activités autour de la vie paysanne		
Vacances d'Automne	« Tremble comme une feuille » « La malédiction de la sorcière Anagore »	50	82
Mini-séjour Vacances d'Automne Pour les 8-12 ans à Seignosse	Cirque et activités de plein air		25
Vacances Fin Année	« Noël d'ici et d'ailleurs » « La magie de Noël »	48	58

MERCREDIS (inscriptions 1/2 journée ou journée)

Projet BAND A GOSS : 5 enfants de l'association ABA et 7 enfants de l'ALSH de la COBAS ont participé au projet BAND A GOSS organisé par Mme BATISTELLA. L'objectif du projet était de permettre à des enfants « ordinaires » et « extraordinaires » de se rencontrer, de se découvrir, de se comprendre, en bousculant la barrière de la différence.

PERIODES	Nombre d'enfants total dans l'année	
	3 - 5 ans ½	6 - 12 ans
Mercredis	62	122



ÉTÉ

Des semaines à thèmes ont été mises en place autour d'activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives, citoyennes, de découverte de l'environnement et des sorties sur le Bassin.

Des veillées ont été organisées sur l'Alsh.

Inscriptions à la journée.

	Nombre d'enfants JUILLET et AOÛT
3 - 5 ANS 1/2	131
6 - 12 ANS	240
TOTAL	371

CENTRE DE RECUEIL CANIN



408
interventions
sur l'année
2015

LA COBAS
PENSE
AUSSI
AUX ANIMAUX

Le centre de recueil canin de la COBAS est géré par l'Association Pour la Sauvegarde des Animaux. Il est situé au lieu-dit Le Natus, route de Cazaux à La Teste de Buch.

› Fonctionnement

Sur appel de la police, le personnel du centre se charge d'aller chercher les chiens errants sur la voie publique et de les mettre en sécurité.

Il effectue une identification auprès de la Société Centrale Canine qui recherche le propriétaire, cette démarche étant possible uniquement si le chien est tatoué ou pucé, ce qui est obligatoire dès l'âge de 4 mois. Si le chien n'est pas identifié, le centre de recueil canin procède à son identification chez un vétérinaire où il est pucé et enregistré auprès de la Société Centrale Canine.

Le propriétaire qui vient chercher son chien doit s'acquitter de 35 € correspondant aux

frais de déplacement, de 10 € par jour pour la pension et de 73 € de frais d'identification.

Le chien ne peut rester au centre de recueil canin que 8 jours. Passé ce délai, si personne ne s'est manifesté pour le récupérer, il est transféré au refuge de l'association et devient alors adoptable.

L'Association Pour la Sauvegarde Des Animaux (APSDA) perçoit une subvention de 62 000 € pour le fonctionnement du centre recueil canin et du refuge

En 2015, des travaux isolation thermique ont été réalisés afin d'améliorer les box.

› Bilan 2015

Fourrière canine :

- 408 chiens ont été admis en fourrière :
- 84% ont été rendus à leurs propriétaires
- 59 chiens n'ont pas été réclamés et ont été transférés au refuge pour adoption
- 4 chiens ont été euthanasiés (malades ou agressifs) ■

LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE



La fourrière automobile a vu son activité augmenter de 14 % en 2015 (+ 73 % depuis 2013).

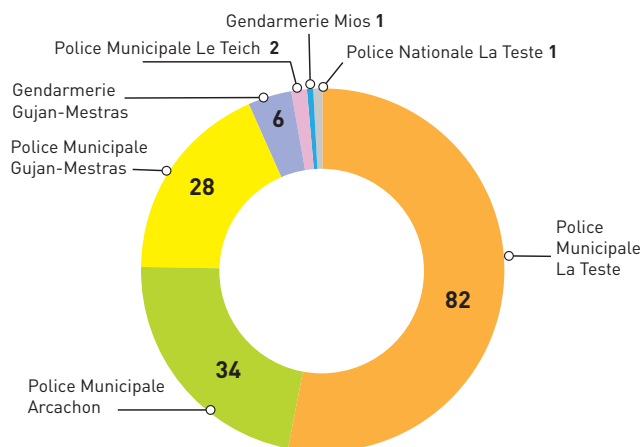
En 2015, 154 véhicules ont été placés en fourrière.

45 % ont été récupérés par leurs propriétaires et 55 % ont été abandonnés puis détruits.

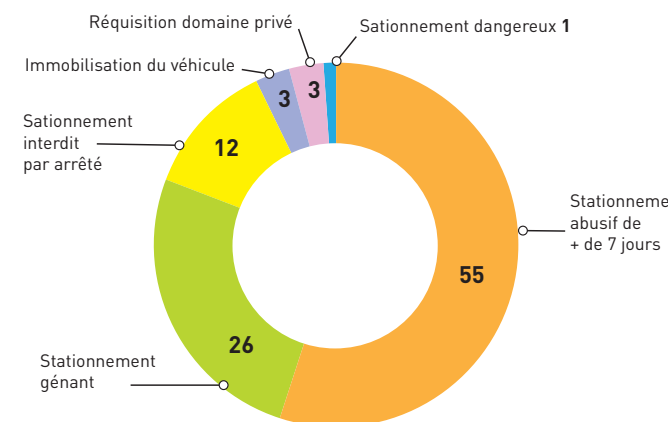
154
véhicules
ont été placés en
fourrière

non aux
INCIVILITÉS
liées au
STATIONNEMENT

NOMBRE DE MISES EN FOURRIÈRE
PAR PRESCRIPTEUR EN 2015



NOMBRE DE FOURIÈRE PAR MOTIF
DE MISE EN FOURRIÈRE EN 2015



SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La commission pour l'accessibilité des personnes handicapées a été réactivée le 7 décembre 2015.

Elle a été réactualisée, en fonction des directives. Désormais, tous types de handicaps doivent être représentés (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique). De plus, la commission doit accueillir des associations ou organismes représentant les personnes âgées, des représentants des acteurs économiques ainsi que d'autres représentants des usagers de la ville.

Les missions de la commission sont :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- établir un rapport annuel présenté en conseil communautaire ;
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant

Le réseau de transport sera mis en conformité au fil du temps, les améliorations seront apportées progressivement. Concernant les arrêts, toutes les mises en conformité n'ont pas pu être effectuées. Le SDAP en permettra la réactivation

Pour les ERP COBAS, les travaux réalisés en 2016 concerneront le siège et l'ALSH. Tous les types de handicaps sont pris en compte.

Une liste des logements sociaux accessibles sera consultable sur le site de la COBAS dès lors que le recensement en sera fait par les bailleurs. Concernant les logements privés, il est très difficile d'en établir la liste.

La liste des ERP accessibles du territoire sera mise en ligne sur le site dès l'obtention de tous les éléments.

La CIAPH a un rôle d'observateur et chaque commune reste souveraine. Il existe une complémentarité entre les commissions communales et la commission



4 avis défavorables ont été levés en 2015

3 avis défavorables ou différés ont été levés en 2016

Au 31 12 15, il reste 4 avis défavorables

intercommunale. La COBAS a les mêmes obligations que les communes dans les domaines la concernant (voirie, ERP, transports, logement).

COMPARATIF ERP PAR AVIS ET PAR COMMUNE

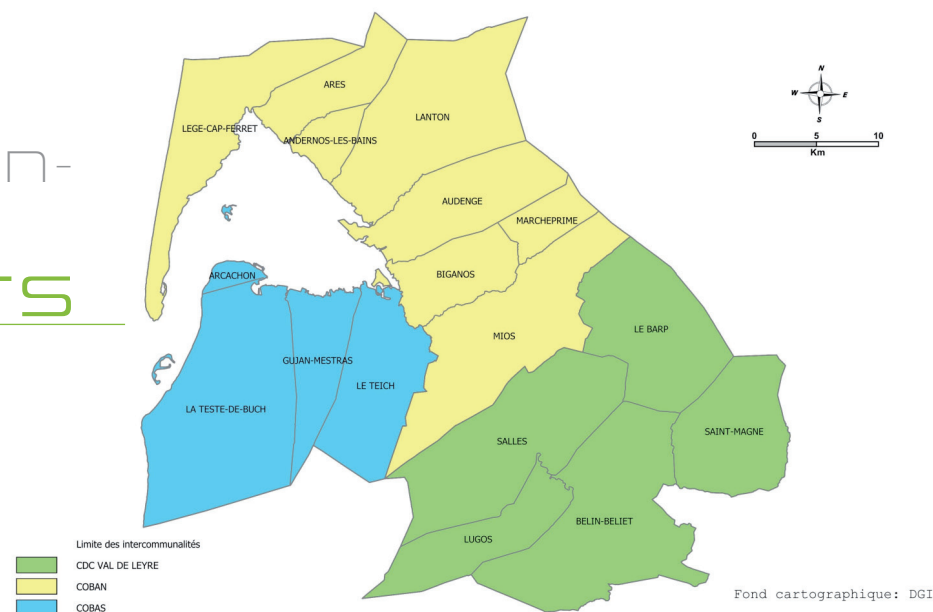
ETAT DES AVIS ÉMIS EN 2015

	Arcachon	La Teste de buch	Gujan mestras	Le Teich	
Favorable	19	24	13	12	68
Défavorable	4	2	2	2	10
Différé	1				1
Total	24	26	15	14	79

ETAT DES AVIS ÉMIS EN 2014

	Arcachon	La Teste de buch	Gujan mestras	Le Teich	
Favorable	20	19	10	3	52
Défavorable	6	2			8
Différé			2		2
Total	26	21	12	3	62

LE PAYS BASSIN D'ARCACHON- VAL DE L'EYRE TERRITOIRE DE PROJETS



LA COBAS, LA COBAN
ET LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE
FORMENT À ELLES TROIS
LE PAYS BASSIN D'ARCACHON
— VAL DE L'EYRE

Le Pays a été constitué, sans structure juridique propre, à l'initiative de trois structures intercommunales :

- La Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN)
- La Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)
- La Communauté de communes du Val de l'Eyre (CDC Val de l'Eyre)

Il s'étend sur un territoire qui regroupe 17 communes : Andernos-les-Bains, Arcachon, Arès, Audenge, Le Barp, Belin-Beliet, Biganos, Gujan-Mestras, Lanton, Lège-Cap Ferret, Lugos, Marcheprime,

Mios, Salles, Le Teich, La Teste de Buch, Saint Magne.

L'arrêté initial de reconnaissance du périmètre du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre date du 13 décembre 2004, période à laquelle la Charte de développement du Pays a été signée par les partenaires.

Au 1^{er} janvier 2015, le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre compte 144 519 habitants (source INSEE Population totale).

Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre est avant tout un territoire de projets et de solidarité de trois établissements de

coopérations intercommunale (EPCI) qui ont donc décidé d'instituer ce Pays sans structure juridique propre.

Cette organisation se traduit par un portage juridique des actions et recrutements par l'un ou l'autre de ces trois EPCI pour le compte des deux autres, par l'intermédiaire de conventions tripartites.

La feuille de route du Pays repose sur sa charte révisée en 2014 et validée par le Comité de Pilotage du 7 novembre 2014. ■



LES PRINCIPALES ACTIONS menées en 2015

L'année 2015 a été plus particulièrement consacrée aux actions suivantes :

► Elaboration et Validation du Contrat de Pays

En 2014, la Région Aquitaine a révisé sa politique d'intervention et a lancé une nouvelle procédure de contractualisation avec les territoires Pays et agglomérations, pour la période 2015-2020. Le territoire du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre classé en totalité en territoire dynamique relève ainsi du contrat dit de programmation, mobilisant les politiques sectorielles de droit commun.

Ce contrat territorial, validé en Comité de Pilotage du Pays le 15 juin 2015, vient ainsi renforcer le programme d'actions du Pays, et s'inscrit en parfaite cohérence et complémentarité avec les autres dispositifs mobilisés sur le territoire (programmes européens, Opération Collective de

Modernisation du Commerce et de l'Artisanat, Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriales...), afin de donner au territoire les moyens de ses objectifs.

► Nouvelle candidature LEADER 2015-2020

- Forts des résultats positifs du programme Leader 2009-2014, les acteurs du territoire ont tous manifesté leur volonté de poursuivre sur la période 2015-2020.

Le Pays a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil Régional d'Aquitaine le 26 mai 2014 puis à l'appel à projet du 15 décembre 2014.

- La candidature du territoire à la nouvelle programmation Leader 2014-2020 a été retenue le 17 juin 2015 et une enveloppe de 1.35 millions d'euros de financements européens FEADER a été allouée au Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

CANDIDATURE LEADER 2014-2020



1^{er} semestre de l'année 2015, la Chef de Projet du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a finalisé la candidature :

- Audition de la candidature Leader du 13 avril 2015 devant le Comité de Sélection Régional.
- Temps de travail et d'échanges sur les éléments complémentaires à apporter à la candidature.
- Les actions ont consisté, sur ce second semestre de l'année 2015, à mettre en oeuvre les conditions pour un lancement opérationnel du programme Leader :
 - Préparation de l'audition devant le Comité de Sélection Régional, qui s'est déroulée le 14 septembre 2015.
 - Elaboration de la convention de gestion et de ses annexes.

En 2015, neuf porteurs de projets ont été renseignés sur le programme Leader. Cinq ont été redirigés vers d'autres financements et quatre ont été accompagnés dans le montage d'un pré-dossier de demande de subvention :

- COBAS pour le compte du Pays BARVAL « mission de préfiguration d'une agence économique à l'échelle du Pays BARVAL »

→ CDC du Val de l'Eyre « Plan de communication du site marchand EyreCommerce.com »

→ COBAN ATLANTIQUE pour le compte du Pays BARVAL « Chargé de Mission Mobilité Durable »

→ ASSOCIATION INSERCYCLES BASSIN D'ARCACHON « Mobilité douce – Vélo malin »

> Préparation de la future candidature DLAL FEAMP

Au cours du dernier Comité de Programmation du groupe FEP-Axe 4, qui s'est déroulé le 25 juin 2015, des thématiques de travail pour la construction de la stratégie DLAL FEAMP, qui a pris la suite de l'Axe 4 du Fep, ont été validées par les membres.

A partir de l'ensemble de ces éléments, les thématiques de travail retenues par les membres du Comité de Programmation Axe 4 du FEP ont été :

- le développement de nouvelles productions et pratiques de production
- la valorisation des produits, par la commercialisation et la diversification des activités

- le renforcement du lien social au travers de la formation, de la sensibilisation aux métiers et de la cohésion territoriale
- le renforcement de la conscience environnementale

Chacune de ces thématiques intègre deux enjeux transversaux : **l'innovation et la communication.**

Ces 4 thématiques ont fait l'objet d'ateliers de travail qui se sont déroulés le 5 novembre 2015 au cours du Séminaire DLAL du territoire, organisé à Gujan-Mestras, par le Pays, en partenariat avec les filières pêche et ostréiculture.

Le dossier de candidature a été transmis aux instances régionales compétentes afin d'être examiné. Le résultat de ce dossier sera connu lors du 1^{er} semestre 2016.



› Accompagnement des collectivités en faveur du développement des produits bio et locaux en restauration collective publique

Face aux enjeux pour les collectivités du territoire de développer les produits bio et locaux en restauration collective, le Pays Bassin d'Arcachon a mené en 2011 un état des lieux, afin de mesurer les problématiques et les besoins des acteurs locaux. Cette étude a permis de faire émerger différentes pistes d'actions et d'attester de la volonté des acteurs, collectivités et filière pêche, d'aller plus loin.

Une expérimentation d'approvisionnement en produits de la mer locaux a été menée sur l'année scolaire 2013-2014 au sein de communes pilotes, financée par les programmes européens Leader et Axe 4 du Fep.

En 2015, un an après les expérimentations menées, le Pays et ses partenaires ont souhaité évaluer les actions entreprises pour identifier les améliorations réalisées et les freins qui subsistent, évaluer l'efficacité de l'accompagnement, proposer des actions pour renforcer la place des produits bio et locaux dans les menus de la restauration collective de son territoire et proposer un guide pratique d'achat local de produits de la mer pour les gestionnaires.

Pour ce faire, le Pays et ses partenaires ont déployé un programme d'actions comprenant :

- Une enquête évaluative
- Des actions de sensibilisation dans les cantines scolaires lors de la semaine du goût 2015
- La participation aux Rencontres professionnelles de la restauration collective le 2 décembre 2015 à Bordeaux
- L'élaboration d'un guide pratique d'achat de produits de la mer locaux du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre

› Lancement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences

Ce programme, mené avec le soutien financier de l'Etat et de la Région, vise à anticiper les évolutions économiques du territoire pour développer la formation et l'emploi en lien avec les besoins actuels et futurs des entreprises. Ainsi, la GPECT permet de réunir l'ensemble des acteurs concernés (Département, services publics de l'emploi, chambres consulaires, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), instances paritaires des partenaires sociaux, clubs d'entreprises...).

Ce dispositif a été lancé lors du 1^{er} Comité de Pilotage en janvier 2015. Il est mené sur le territoire autour de 2 volets :

- Identifier les besoins en compétences des entreprises et les rapprocher de l'offre de formation du territoire pour répondre aux difficultés de recrutement.
- Sensibiliser les entreprises sur les dispositifs et budgets de formation et rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise.

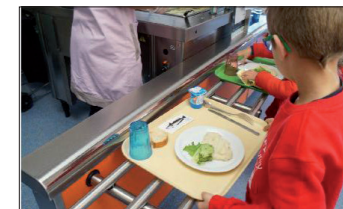
Le 1^{er} volet repose sur :

- le recensement des besoins en compétences et formation des entreprises
- l'analyse des résultats et la mise en place d'accompagnements des entreprises

Les trois premiers mois de l'année 2015 ont été consacrés au lancement de la GPECT ainsi qu'à la définition et validation de la méthode de réalisation de ce recensement.

Le Pays BARVAL a ensuite travaillé sur la constitution d'une base de sondage.

En décembre 2015, le bureau d'études OPTIMA, missionné pour accompagner le Pays, a présenté au Comité de Pilotage les résultats de l'enquête, qui ont été regroupés en trois ensembles thématiques pour leur



présentation :

- Les ressources humaines,
- La formation professionnelle,
- Le lien entre les jeunes et les entreprises.

A partir de ces résultats, un programme d'actions a été établi autour de 6 grands axes d'intervention, sur lesquels les entreprises peuvent bénéficier d'accompagnement :

- Organisation Interne et compétences
- Formation professionnelle continue
- Mutualisation des salariés
- Alternance
- Les jeunes et l'entreprise
- Transmission d'entreprise

› Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat

L'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce est un programme porté par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre pour le compte du Pays, visant à soutenir la dynamique commerciale et artisanale du territoire, grâce à la mise en oeuvre d'actions collectives et d'aides directes aux entreprises.

Au regard du succès remporté par ce dispositif, de 2013 à 2014, un dossier de candidature a été déposé le 28 mars 2014 auprès des partenaires financiers pour la mise en oeuvre d'une 2^{de} tranche, afin de soutenir 50 nouvelles entreprises du territoire.

Le lancement de la 2^e tranche OCM est intervenue le 1^{er} septembre 2015.

La convention attributive des fonds Fisac a été signée le 4 décembre 2015, permettant le lancement officiel de cette seconde tranche en début d'année 2016.

Ce sont au total 407 783 € de financements accordés, auxquels s'ajouteront les financements européens mobilisables sur l'enveloppe régionale du fonds FEADER.

› Mission de Transport Mutualisée

La COBAN ATLANTIQUE, qui porte cette action pour le compte du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, a recruté au 1^{er} novembre 2015 un chargé de projet Mobilité Durable dont les missions sont :

- **A l'échelle communautaire de la COBAN et de la CDC VE, en articulation avec la COBAS :**

- Conduire l'élaboration d'un schéma des mobilités.
- Conduire l'élaboration d'un schéma des modes doux.
- Etre le référent mobilité et l'interlocuteur identifié pour tous projets transversaux incluant la dimension mobilité - déplacements.

• A l'échelle du Pays (Axe 2 de la Charte) :

- Créer un guichet unique d'information des services et infrastructures de transport (renforcer la connaissance et l'accès à l'offre de mobilité).
- Mettre en place une interopérabilité des titres de transports (développer l'intermodalité).

Concernant l'élaboration des schémas des mobilités et des modes doux, la COBAN et la CDC VE s'associent pour définir une stratégie de mobilité durable.

Elles vont faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, en 2 tranches :

- **Une tranche ferme** pour les phases de diagnostic et de définition stratégique menées à l'échelle de la COBAN et de la CDC VE, pour les schémas mobilités et modes doux.

- **Des tranches conditionnelles**, pour les phases de programmes d'actions, permettant à chaque intercommunalité d'avancer à son propre rythme sur chacun des 2 schémas.

➤ Conseil de Développement : auto-saisine

Les trois co-présidents ont présenté aux membres du Conseil de Développement du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre un état d'avancement des démarches menées par le Pays et notamment de la mission de préfiguration de l'agence économique lors de la réunion plénière organisée le 17 avril 2015.

A cette occasion, le Président du Conseil de Développement, a proposé aux membres une autosaisine du Conseil de Développement sur la question de l'impact des pôles de compétitivités sur le territoire du Pays. Cette auto-saisine vise à répondre à deux préoccupations :

- Celle des élus du territoire, et en particulier des trois co-présidents du Pays, qui ont fréquemment exprimé leur « déception » relativement aux retombées économiques des pôles de compétitivité sur les trois intercommunalités constitutives ;

- Celle des membres du Conseil de Développement qui ont toujours rappelé que l'équilibre démographique et social du territoire repose, à côté d'une économie résidentielle dynamique, sur une économie productive innovante.

Pour cette auto saisine, le Conseil de Développement procède exclusivement par auditions. Deux séances de travail se sont déroulées en 2015 :

- Présentation d'ensemble des Pôles de compétitivité régionaux de l'Agence régionale Aquitaine Développement Innovation (ADI)

- Présentation de la Route des Lasers.

Le budget global du Pays pour 2015 s'élève à 367 252 € pour une participation de la COBAS de 91 015 €, pour les différentes actions et programme engagés. ■

RÉPARTITION BUDGET/ INTERCOMMUNALITÉS



BUDGET REALISÉ PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE 2015 - TTC

	Axe 4 du FEAMP Animation 2015	PAYS Animation 2015	LEADER Animation Gestion 2015	OCM GPECT Animation 2015	GPECT Action 2015	OCM Actions T2 2015	Préfig Agence de Développement Economique 2015	Chargé de mission transport 2015	Référent Accueil Atypique 2015	Site de Covoiturage 2015	TOTAL PAYS 2015 (TTC)
	Aline DELAMARE	Séverine FLEITH	Sabrina Lo Coco Séverine FLEITH	Pauline FAVIEZ Aurélie COMAT Séverine FLEITH			Sylvie LATOURNERIE	Sylvain DEPREISSAT	Stop au 31/12/2015		
Maître d'ouvrage	COBAS	CdC VE	CdC VE	CdC VE	CdC VE	CdC VE	COBAS	COBAN	COBAN	COBAS	
PARTENAIRES	31 553 €	0 €	47 617 €	35 811 €	6 689 €	0 €	16 342 €	3 381 €	22 700 €	0 €	164 093 €
Europe*	12 774 €		37 617 €				16 342 €				70 114 €
Etat	1 884 €			23 175 €	4 325 €						29 384 €
Région/Dépt	16 895 €		10 000 €	12 636 €	2 364 €						41 895 €
CAF/MSA									22 700 €		22 700 €
PAYS	22 227 €	29 202 €	25 383 €	28 774 €	10 054 €		76 158 €	3 453 €	493 €	7 415 €	203 159 €
COBAN	9 513 €	12 498 €	10 864 €	12 315 €	4 303 €		32 596 €	1 478 €	211 €	3 174 €	86 952 €
COBAS	9 958 €	13 082 €	11 372 €	12 891 €	4 504 €		34 119 €	1 547 €	221 €	3 322 €	91 015 €
CdC VE	2 756 €	3 621 €	3 148 €	3 568 €	1 247 €		9 444 €	428 €	61 €	919 €	25 192 €
TOTAL ACTION	53 780 €	29 202 €	73 000 €	64 585 €	16 743 €		92 500 €	6 834 €	23 193 €	7 415 €	367 252 €
Salaires bruts chargés	50 772 €	14 013 €	66 382 €	57 152 €			92 500 €	6 379 €	22 700 €		
Charges de fonctionnement	3 008 €	15 189 €	6 618 €	7 433 €				455 €	22 700 €		

* Prévisionnel

LA COLLECTIVITÉ SON PROFIL EN 2015



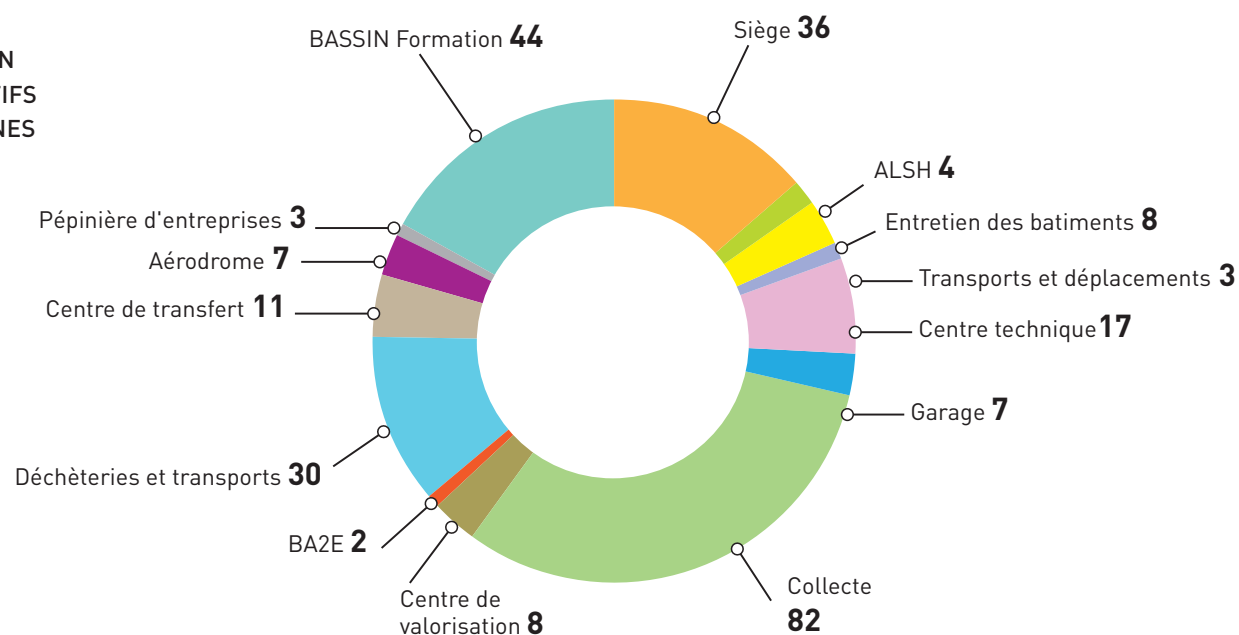
L'adéquation du travail des services avec les besoins de la population implique un développement toujours grandissant de l'action de la Direction des Ressources Humaines.

Néanmoins, les effectifs restent stables avec 193 agents titulaires et 68 agents contractuels, soit 261 agents permanents en 2015.

LA COBAS UN VIVIER DE COMPÉTENCES

Du fait de la reprise en régie directe du centre de valorisation des déchets, 8 agents précédemment salariés du délégataire ont été intégrés aux effectifs de la COBAS.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR DOMAINES D'ACTIVITÉS



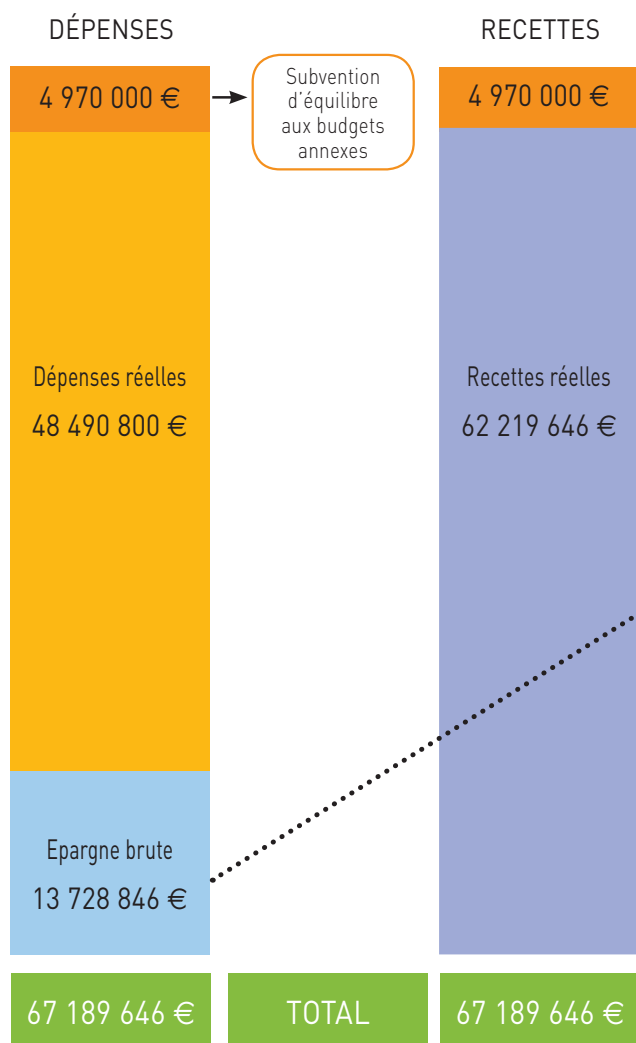
RÉPARTITION PAR SEXE
ET PAR ÂGE DES EFFECTIFS
DES AGENTS TITULAIRES
ET STAGIAIRES
ET DES CONTRACTUELS

	Âge	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent
HOMMES	Moins de 25 ans		3
	25 à 29 ans	4	2
	30 à 34 ans	21	3
	35 à 39 ans	22	7
	40 à 44 ans	33	3
	45 à 49 ans	28	7
	50 à 54 ans	21	5
	55 à 59 ans	17	7
	60 à 64 ans	3	1
	65 ans et plus	1	
	TOTAL	150	38
FEMMES	Moins de 25 ans		
	25 à 29 ans	1	1
	30 à 34 ans	1	3
	35 à 39 ans	2	4
	40 à 44 ans	1	9
	45 à 49 ans	8	3
	50 à 54 ans	10	3
	55 à 59 ans	8	5
	60 à 64 ans	9	2
	65 ans et plus	3	
	TOTAL	43	30
ENSEMBLE	Moins de 25 ans		3
	25 à 29 ans	1	3
	30 à 34 ans	5	6
	35 à 39 ans	23	11
	40 à 44 ans	41	12
	45 à 49 ans	38	10
	50 à 54 ans	29	8
	55 à 59 ans	26	12
	60 à 64 ans	6	3
	65 ans et plus	1	0
	TOTAL	193	68

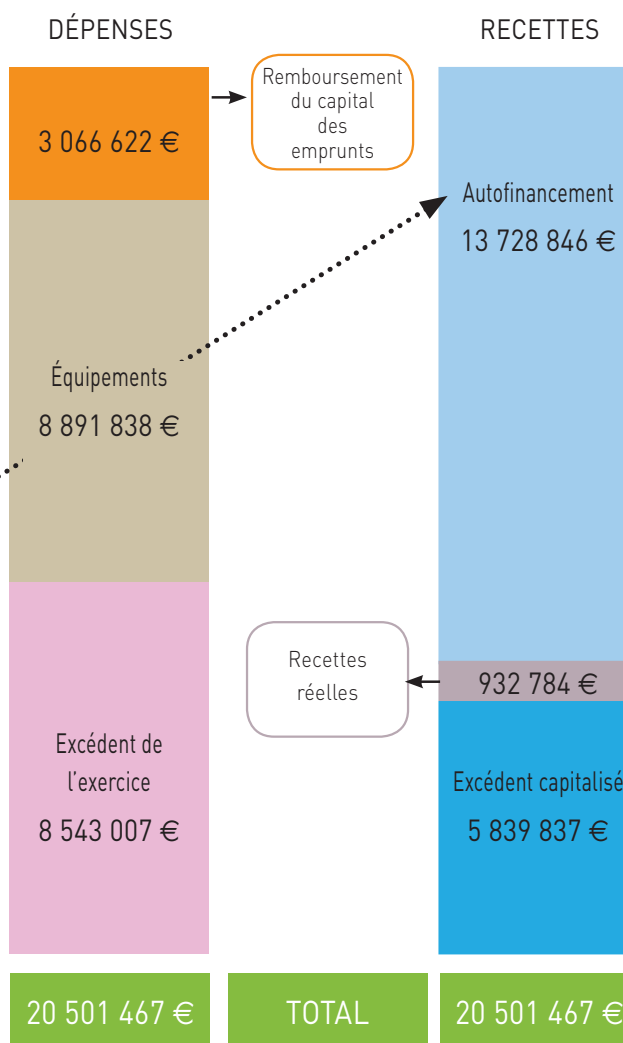
› Formation

664 jours de formation ont eu lieu en 2015 dont 266 consacrés à l'hygiène, à la prévention et à la sécurité.

► Fonctionnement



► Investissement



► LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Le tableau des équilibres budgétaires de l'exercice 2015 fait ressortir un excédent à plus de 8,5 M€ H.T.

Après reprise des résultats antérieurs et prise en compte des dépenses et recettes engagées et non mandatées représentant un déficit de 4 069 566 €, le solde disponible à fin 2015 s'élève à 7 867 001 € toutes sections confondues (fonctionnement et investissement).

Ce résultat résulte à la fois d'une gestion maîtrisée des dépenses, de la recherche systématique de sources de financement propres ou externes, ainsi que d'un dynamisme de la fiscalité locale (et ce sans augmentation des taux de fiscalité des contributions directes).

Ce reliquat sera majoritairement affecté au financement des dépenses d'équipement de 2016.

► DÉPENSES PAR BUDGET

Le budget de la Communauté d'Agglomération comprend un budget principal et 6 budgets annexes pour des raisons juridiques ou fiscales (régie environnement, eau potable, transports, Bassin Formation, aéroport)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR BUDGET 2015 (MONTANTS EN € HT)

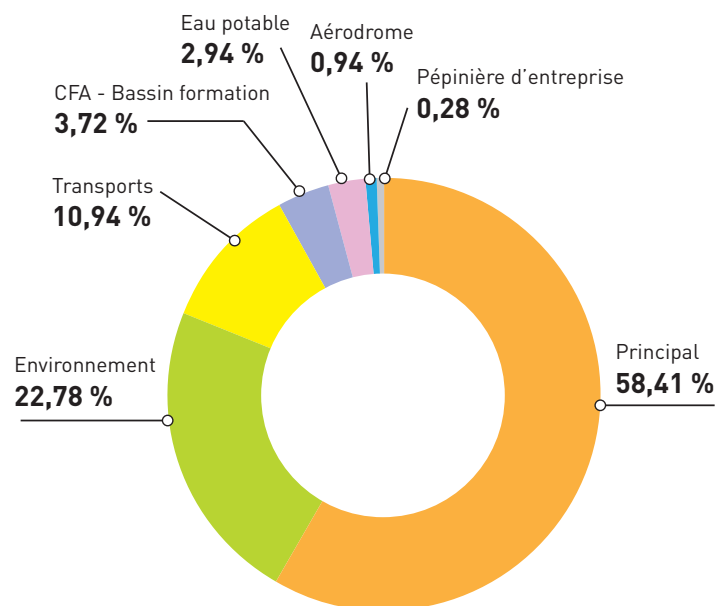
	Montant	%
PRINCIPAL	37 581 247,83 €	58,41%
ENVIRONNEMENT	14 660 565,00 €	22,78%
TRANSPORTS	7 041 092,61 €	10,94%
CFA — BASSIN FORMATION	2 391 650,90 €	3,72%
EAU POTABLE	1 888 569,85 €	2,94%
AÉRODROME	604 366,73 €	0,94%
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE	178 248,90 €	0,28%
BUDGET CONSOLIDÉ	64 345 741,82 €	100,00%

et pépinière d'entreprises). Cette possibilité comptable permet ainsi de valoriser les montants consacrés chaque année par la collectivité au bénéfice de ces politiques publiques.

Le budget principal représente les principales dépenses de fonctionnement

et d'investissement de la collectivité à hauteur de 58 % du budget consolidé, soit 37,6 M€. Le budget régie environnement, qui retrace les dépenses et les recettes relatives à la collecte, au tri, à la valorisation et au

traitement des déchets constitue le second pôle de charges de la collectivité (23 %, soit 14,6 M€) car il intègre notamment la majeure partie des effectifs du personnel de la Communauté.



› DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Par secteurs d'activité, les dépenses relatives à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets figurent toujours à la première place des postes de charges d'exploitation et représentent à peu près 26 % du total, nettement supérieures devant le secteur des transports légèrement au dessus de 10 %.

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) qui assume les compétences transférées du tourisme, de l'hygiène et santé publique, des ressources numériques et des travaux maritimes et fluviaux bénéficie d'une contribution atteignant 3,9 M€. Quant au Service Départemental d'Incendie et de Secours, une participation communautaire à hauteur de 2,5 M€ lui a été allouée sur l'exercice 2015.

Entre 4 et 5 % des dépenses, on retrouve à la fois l'éducation/formation dont le fonctionnement se retrouve pour l'essentiel retracé dans le budget annexe du « Centre de Formation des Apprentis Bassin Formation », le sport et la culture qui incluent le loyer des piscines et enfin les intérêts d'emprunt.

L'action sociale regroupée sous la dénomination prévention/solidarité représente 2 % des dépenses réelles de fonctionnement au titre de l'année 2015.

En dessous de 2 % figurent les aménagements urbains, ainsi que deux compétences relevant de budgets annexes dédiés (l'eau et l'aéroport) et une compétence ayant trait à l'économie répartie entre le budget principal et le budget annexe de la pépinière d'entreprises.

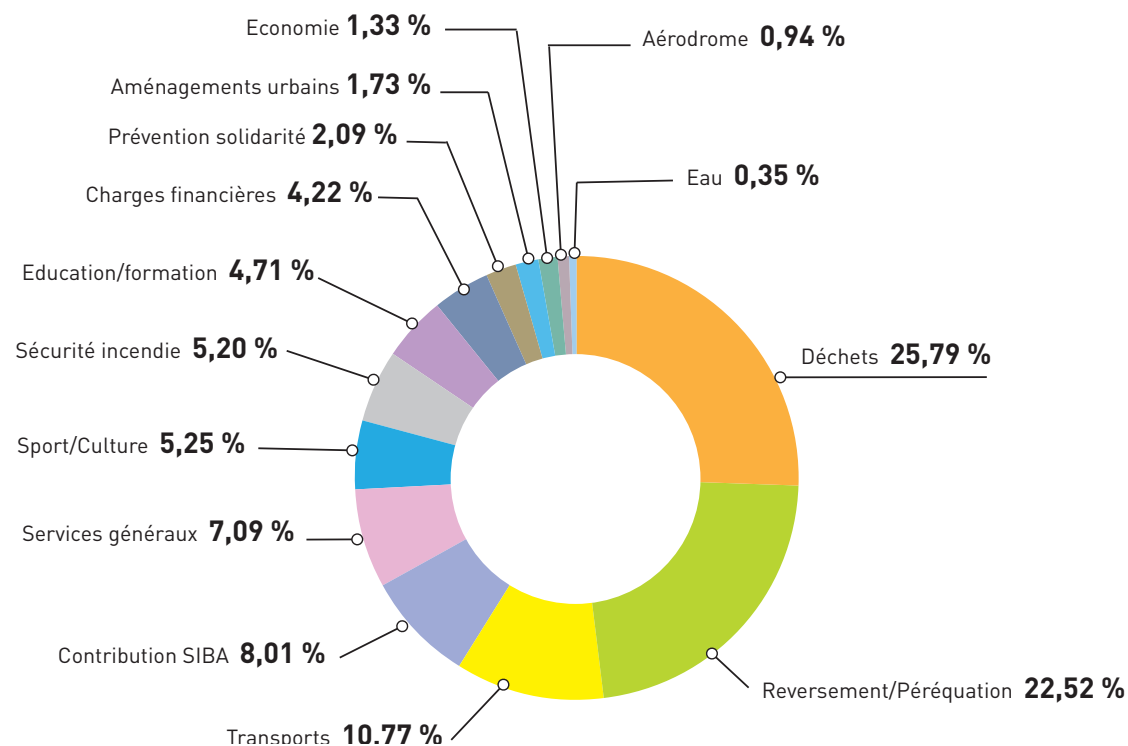
Enfin près de 11 M€ soit plus de 22 % des dépenses sont

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2015 PAR FONCTION
(avec neutralisation des subventions d'équilibre)

	Montant	%
DECHETS	12 503 692 €	25,79 %
REVERSEMENT/PEREQUATION	10 919 815 €	22,52 %
TRANSPORTS	5 220 928 €	10,77 %
CONTRIBUTION SIBA	3 883 656 €	8,01 %
SERVICES GENERAUX	3 439 760 €	7,09 %
SPORT/CULTURE	2 546 301 €	5,25 %
SECURITE INCENDIE	2 520 476 €	5,20 %
EDUCATION/ FORMATION	2 282 982 €	4,71 %
CHARGES FINANCIERES	2 046 047 €	4,22 %
PREVENTION/SOLIDARITE	1 015 034 €	2,09 %
AMENAGEMENTS URBAINS	840 323 €	1,73 %
ECONOMIE	643 064 €	1,33 %
AERODROME	455 313 €	0,94 %
EAU POTABLE	173 408 €	0,35 %
TOTAL	48 490 800 €	100 %

consacrés à des reversements de fiscalité dont principalement :

- 9,135 M€ au fonds national de garantie individuelle des ressources, montant correspondant au gain de fiscalité perçu lors de la réforme de la taxe professionnelle ;
- 1,480 M€ d'attribution de compensation aux communes correspondant à leur perte de fiscalité lors de la création de la communauté d'agglomération ;
- 0,301 M€ au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.



► DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Le classement par fonction des dépenses d'équipement réalisées varie fortement d'un exercice à l'autre dans la mesure où il dépend des projets financés ou portés, ainsi que du rythme de leur avancement.

Le secteur des transports a enregistré en 2015 un niveau d'investissement conséquent à hauteur de 2 M€ lié au renouvellement d'une partie du parc de matériel roulant afin d'offrir aux usagers une qualité de confort améliorée. La collectivité y a consacré 22 % de ses dépenses d'investissement.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR FONCTION 2015

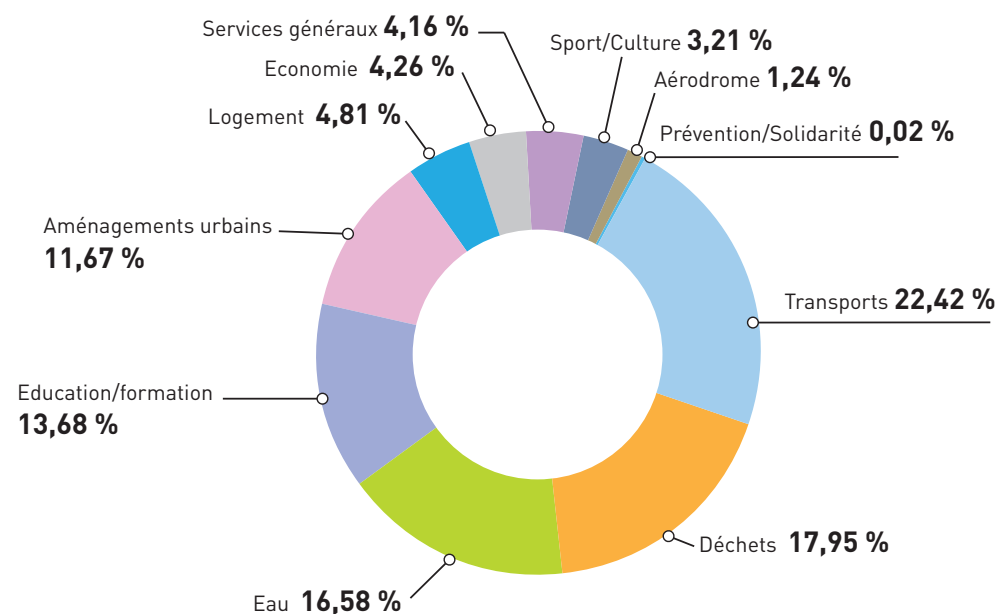
	Montant	%
TRANSPORTS	1 993 797,20 €	22,42 %
DÉCHETS	1 595 909,68 €	17,95 %
EAU	1 474 055,80 €	16,58 %
ÉDUCATION/ FORMATION	1 216 457,29 €	13,68 %
AMÉNAGEMENTS URBAINS	1 038 034,73 €	11,67 %
LOGEMENT	427 296,03 €	4,81 %
ÉCONOMIE	378 866,20 €	4,26 %
SERVICES GÉNÉRAUX	370 317,39 €	4,16 %
SPORT/CULTURE	285 182,29 €	3,21 %
AÉRODROME	109 924,88 €	1,24 %
PRÉVENTION/SOLIDARITÉ	1 996,51 €	0,02 %
TOTAL	8 891 838,00 €	100 %

La deuxième place revient à la politique environnementale de la collectivité avec un montant de 1,6 M€ (acquisitions de véhicules de collecte et de bennes, de bacs et colonnes, mise en place de puces de géolocalisation, travaux sur les quais de la déchetterie du Teich notamment).

Le budget eau enregistre des efforts d'équipements d'à peu près 1,5 M€ correspondant essentiellement à des réhabilitations de forages, les travaux préparatoires au réservoir du Teich, ainsi que le renforcement des réseaux existants.

L'éducation et la formation constituent 13,6 % des dépenses cumulées d'équipement, soit 1,2 M€. Ce montant a été tout particulièrement alimenté par les frais de travaux de démolition et de reconstruction de l'école Jules Ferry à Gujan-Mestras.

Enfin, des enveloppes d'investissements sont réparties entre les aménagements urbains, les services généraux, l'aérodrome, l'économie, le logement, le sport et la culture.



► RECETTES DE FONCTIONNEMENT

L'addition de la fiscalité des différents budgets :

- Taxes sur les ménages (taxe d'habitation, taxes foncières) et taxes sur les entreprises (Contribution Economique Territoriale) du budget principal
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères du budget annexe environnement
- Versement transport du budget annexe transport
- Taxe d'apprentissage du budget annexe CFA Bassin Formation.

L'ensemble de ces taxes atteint un total de 45 580 099 € soit près de 74 % des ressources de la communauté.

Si ce montant semble significatif, il convient de rappeler que la communauté est obligée d'en reverser près de 11 M€ soit une recette fiscale nette de 34,5 M€.

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, en baisse constante depuis 2010, continue de diminuer et ne représente

désormais plus que 10,9 % des recettes de la collectivité à 6 763 967 € (soit une baisse constatée d'environ 620 000 € entre 2014 et 2015).

Pour autant, malgré ce constat, la collectivité a mis en œuvre des efforts conséquents pour limiter l'impact de cette évolution en développant notamment ses recettes propres. Les produits des services atteignent par exemple 3,9 M€ sous l'effet notoirement d'une plus grande valorisation financière des déchets collectés, ainsi qu'un recouvrement amélioré de la redevance spéciale facturée auprès des professionnels.

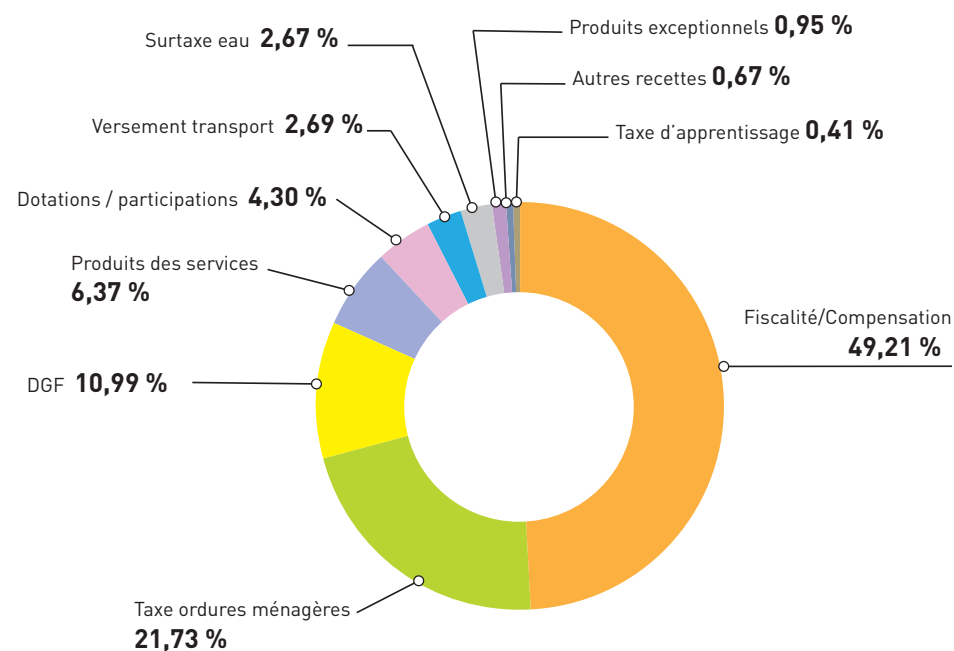
Les dotations et participations qui s'élèvent approximativement à 2,6 M€ proviennent des éco organismes pour le budget annexe régie environnement, de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes pour le budget annexe Bassin formation, ainsi que du Département de la Gironde pour les transports scolaires.

La « surtaxe eau » qui représente la part de la communauté sur les factures d'eau permettant d'assurer le financement des investissements d'approvisionnement et de distribution s'élève à 1,6 M€ sur l'exercice.

Enfin, les produits exceptionnels et des recettes diverses d'atténuations de dépenses ou de remboursements représentent de l'ordre de 2 % des ressources, soit 1 M€.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE 2015

	Montant	%
FISCALITE/COMPENSATION	30 293 022,65 €	49,21 %
TAXE ORDURES MENAGERES	13 380 269,00 €	21,73 %
DGF	6 763 967,00 €	10,99 %
PRODUITS DES SERVICES	3 921 677,94 €	6,37 %
DOTATIONS/PARTICIPATIONS	2 649 165,44 €	4,30 %
VERSEMENT TRANSPORT	1 657 285,14 €	2,69 %
SURTAXE EAU	1 645 797,67 €	2,67 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	587 234,88 €	0,95 %
AUTRES RECETTES	413 272,10 €	0,67 %
TAXE D'APPRENTISSAGE	249 521,80 €	0,41 %
TOTAL	61 561 213,62 €	100 %



AFFAIRES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



ASSURANCES — GESTION DES SINISTRES

Pour l'année 2015, 41 sinistres ont été déclarés auprès de l'assurance SMACL, répartis ainsi :

- Dommage aux biens : 8 sinistres
- Responsabilité civile 5 sinistres
- Parc automobile 25 sinistres
- Dommages ouvrages : 3 sinistres

ARCHIVES

- 241 boîtes archivées soit 120 mètres linéaires
- Archives externalisées à hauteur de 274 mètres linéaires
- 11 recherches dans le fonds d'archives

ACHATS

Afin d'obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses auprès de l'UGAP (centrale d'achat public, qui figure parmi les principaux fournisseurs de la COBAS), la Collectivité a adhéré à une convention « Grands Comptes ». Cet accord permet de bénéficier de réductions tarifaires de l'ordre de 1 à 7 % en fonction des segments d'achats. La mise en place de cette convention préfigure la signature début 2016 d'un Partenariat avec l'UGAP visant à bénéficier de taux de marge réduits sur certains univers et par conséquent de réductions tarifaires encore plus intéressantes. **MARCHÉS CONCLUS EN 2015.**

Les marchés les plus importants en 2015 ont été :

► EN INVESTISSEMENT (marchés supérieurs à 207 000 € HT)

- La reconstruction de l'école Jules Ferry sur la commune de Gujan-Mestras
- Les travaux sur le réseau d'eau potable de la COBAS (fourniture et pose de canalisations, mise en place de maillages, travaux d'extension et de renforcement ou de renouvellement).
- Les travaux de déplacement, de remplacement et de remise en état des

bouches d'incendie et poteaux incendie.

- Les travaux de réfection et de construction de voirie sur le territoire de la COBAS.
- La maîtrise d'œuvre pour la construction du Pôle Environnement de la COBAS.
- La fourniture et l'installation de bâtiments modulaires sur le site de l'ALSH à La Hume dans le cadre de la reconstruction de l'école Jules Ferry sur la commune de Gujan-Mestras.
- La fourniture de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

► EN FONCTIONNEMENT

- Le renouvellement du marché de téléphonie filaire, de télécommunications mobiles, d'interconnexion de sites et d'accès à Internet.
- Les prestations d'accueil de jour itinérant.
- Le transport et le traitement des déchets non valorisables de la COBAS.
- Le transport, tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives en porte à porte, en apport volontaire et en déchèteries sur le territoire de la COBAS. ■

MARCHÉS CONCLUS EN 2015

MONTANT en €	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	TOTAUX
4 000 > 15 000	5	16	13	10	44
15 000 > 90 000	10	5	11	7	33
90 000 > 207 000	3	8	5	0	16
> 207 000	20	15	9	1	45
TOTAL MARCHÉS	38	44	38	18	138

LA GESTION DE L'INFORMATION



**250 PC,
25 serveurs
2 librairies de
stockage pour une
volumétrie globale
maximale de 25 To.**

Les principales actions de la COBAS en 2015 concernant la modernisation de son système d'information sont :

- Le déploiement sur les principaux sites de la COBAS d'un réseau en fibre optique dit « Fibre noire ». Il s'agit d'une location longue durée d'une fibre optique non éclairée ou passive. Cette solution permet de s'affranchir d'un opérateur, la COBAS maîtrisant elle-même de bout en bout l'utilisation de la fibre grâce à ses propres équipements. Cette solution permet également tout en faisant des économies sur le long terme, de disposer en interne d'un réseau Très Haut Débit (jusqu'à 10Gb) qui a permis notamment de mettre en place un réel PRA (Plan de Reprise d'Activité) entre les principaux sites distants.
- Le déploiement à l'APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée), sur le site de BASSIN Formation, de terminaux de dernière génération utilisant une

technologie de virtualisation par streaming d'OS (Operative System). Cette virtualisation apporte une gestion plus performante, souple et personnalisée des postes de travail. Cette personnalisation se réalise par la création d'un certain nombre d'images d'OS chacune optimisée et dédiée à une formation particulière ou à un public spécifique.

- La Consolidation et la virtualisation complète des serveurs du centre technique et de l'aérodrome par des hyperviseurs haute capacité. Cette consolidation permet à la COBAS de bénéficier d'une nouvelle infrastructure plus performante, souple et surtout évolutive.
- La migration des postes utilisateur XP vers Windows 7 pro a également bien progressé.

Le Système d'information de la COBAS, bâti sur une architecture multi-sites FON (Fibre Optique Noire) + MPLS (MultiProtocol Label Switching : qualité de service), est désormais constitué de 250 PCs, 25 serveurs physiques ou virtuels gérant les différents domaines, 2 librairies de stockage pour une volumétrie globale maximale de 25 To. ■



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

2015



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

2, allée d'Espagne - 33311 ARCACHON Cedex

Tél : 05 56 22 33 44 - Fax : 05 56 22 33 49

RÉDACTION :

Directeur de la publication :
Marie-Hélène DES ESGAULX

Rédaction : **services COBAS**

Conception graphique :
Muriel Michel

CRÉDIT PHOTOS :

Alain Vacheron

Jean-Christophe Lauchas

Karine Médina

Y. Le Toquin

Services COBAS

123 rf

Isignstock

www.agglo-cobas.fr